

Chronologically organized archival notes concerning the events leading to and following the Franco-Vietname agreement of 6 March 1946

Stein Tønnesson (posted on www.cliostein.com 4 March 2012)

Dès septembre 1945 l'Etat Major Général de la Défense Nationale (EMGDN) avaient envisagé une réoccupation rapide du Nord de l'Indochine et avaient essayé, sans succès, d'obtenir l'aide de la Grande Bretagne pour une opération utilisant la zone d'occupation du Sud comme "tache d'huile" pour un mouvement vers le Tonkin, "tant par voies de terre qu'au moyen de débarquement en des points favorables" et par des "opérations de parachutage".

Jun à Bidault (pour le moment à Londres), no. 237 DN/IP/TS, 17.9.45, AOM INF C.133 d.1211.

En octobre 1945, la France avait essayé de convaincre Chiang Kai-shek de permettre le débarquement de troupes françaises dans le Nord, mais le gouvernement chinois avait répondu que les principaux ports du Nord étaient inutilisables à cause des mines et que les troupes françaises ne pourraient donc débarquer avant le mois de Décembre.

Pechkoff à MAE, 9.10.45, AOM INF C.133 d.1211.

"Est-il besoin de revenir sur la question du Vietminh?"

Ma note à cet égard et le message de Monsieur GIACOBBI y répondant de la manière la plus compréhensive, ont mis la chose au point. C'eut été grave erreur de prendre position prématurément en s'appuyant sur lui.

Il faut garder des contacts avec les hommes du G.R.A. comme avec ceux d'autres mouvements. Il y a au Vietminh des hommes convaincus et sincères. Ils sont gagnés à la main par leurs bandes et spécialement les jeunes. Leur action prend de plus en plus des allures totalitaires et c'est merveille de voir, une fois encore, au nom d'indépendance et des principes démocratiques, enfanter un mouvement aux allures fascistes. La Charte de l'Atlantique et celle des Nations Unies n'ont pas comme dessein d'enfanter, nourrir et élever semblable progéniture.

C.- Les français un peu moins menacés respirent mieux.

A leur égard - après mur examen des intérêts supérieurs du Pays, en plein accord avec le Général LECLERC - j'ai arrêté la ligne de conduite suivante : Hormis les enfants et quelques grands malades ne pouvant se contenter des soins de nos hopitaux indochinois, il n'y aura pas d'évacuation.

C'est la présence de ces milliers de français qui est le signe le plus palpable des droits et devoirs de la France sur l'Indochine. Tout départ massif serait sur le champ exploité par la presse mondiale comme un renoncement et une manière de capitulation. L'heure venue, les moyens venus, nous procéderons à des relevés et à des rapatriements mesurés. Il n'y aura pas d'évacuation.

Nous nous appliquons à le faire comprendre aux nôtres en faisant appel à ce qu'il y a de meilleur chez la plupart et nous réussirons. ...

[about information] ... Montrer comment, derrière le slogan "indépendance" et l'appel

aux libertés démocratiques, les prétendus chefs, débordés par leurs bandes, laissent se créer un système totalitaire, d'allure fasciste : jeunes fanatisés, habillés et armés qui saccagent et renversent, broadcasts incendiaires de HANOI injuriant à tort et à travers, mépris des traités, etc..."

D'Argenlieu à de Gaulle, no 220 Cab/Civil/G2, Chandernagor, le 19.10.45, AOM, INF, C. 368 d. 2925.

Des conférences franco-britanniques se tenèrent à Saïgon le 30 novembre (d'Argenlieu-Mountbatten) et à Singapour le 6 Décembre 1945 (Leclerc-Alanbrooke).

D'Argenlieu à Juin, no. 47-EM/3, Saïgon, 17.12.45, AOM, INF, C. 209 d. 1573.

Le Général Salan a ouvert ses négociations à Chungking le 11 janvier, en rencontrant les généraux chinois Ho Ying Chin et Cheng Kai Hing: "Le Général TSENGKAI HING" a été positif sur plusieurs points, mais d'après un rapport français du même jour "Il a été plus réticent pour consacrer le réarmement des troupes françaises de HANOI en raison de la politique chinoise d'absolue neutralité. La question sera néanmoins posée au Haut-Commandement chinois. Le Général SALAN a insisté sur l'importance d'assurer la transmission et une exécution rapide des ordres émanant de CHUNG KING et obtenu des assurances à ce sujet. Les conversations continuent à l'échelon du Ministère des Communications. Douteux."

Attaché militaire Chung King à EMGDN, no. 3643, 11.1.46, AOM, INF, C. 209 d. 1574.

La France s'était procuré (ou avait en moins essayé de se procurer) des landing-craft américains en prétendant qu'ils étaient indispensables pour transporter du caoutchouc du Sud et pour transporter du riz vers le Nord pour alléger la famine.

Bonnet à MAE, no. 24/D.E.T., 14.2.46, AOM, INF, C. 209 d. 1572.

En janvier 1946, la Chine autorisa le retour en Indochine des troupes françaises qui s'étaient retirées en Chine après l'attaque japonaise du 9 mars 1945, et ces troupes entrèrent au Laos au cours des mois de janvier et février. On n'avait pas cru bon de faire entrer ces troupes au Tonkin où elles étaient haïes par la population à cause de la très sévère répression qui avait été exercée entre 1940 et mars 1945. Mais l'amiral d'Argenlieu avait déclaré sa préoccupation à l'ambassade française de Chungking de parvenir à la réoccupation du Tonkin avant la saison des pluies..

Copie d'un tél. de Tchongking du 2.2.46, AOM, INF, C. 209 d. 1572.

D'Argenlieu aurait voulu, début février que le Général Juin lui-même arrive à Chungking pour négocier l'occupation française du Tonkin avec Chiang Kai-shek, mais le choix du gouvernement français se porta sur le Général Salan. D'après d'Argenlieu, le 10 février, la question intéressant l'envoi d'éléments de forces françaises à Haïphong avait été "très mal présentée et comprise" à

Paris. Il jurait que personne était plus . “soucieux d’épargner de nouvelles épreuves à nos nationaux” (à Hanoï) que lui-même, le Général Leclerc et M. Sainteny: “Nous en reparlerons,” dit-il dans un télégramme envoyé à Paris.

D’Argenlieu à Cominindo, no. 204F, 6.2.46 02h15Z, reçu le 10.2.46 et diffusé le 11.2.46, AOM, INF, C. 209 d.1572.

“L’Etat-Major souhaite que la relève des forces chinoises par les forces françaises au Tonkin se fasse suivant les modalités suivantes:

- 1)- que a Hongaï et à Haïphong des facilités initiales soient accordées pour le débarquement.
- 2)- que la route Haïphong-Hanoï soit gardée,
- 3)- que la sécurité des 14.000 ressortissants français soit assurée par, en premier lieu le concours de la police chinoise, en second lieu en facilitant pour les troupes françaises d’Hanoï des parachutages d’armes.”

Copie d’un tél. au départ pour Ambafrance Tchongking, 6.2.46, AOM, INF, C. 209 d. 1572.

“De divers points des conversations, il semble bien qu’ils admettent que la relève doive être terminée le 15 Mars.

2: Pour le réarmement de la citadelle ils se sont retranchés derrière une décision a prendre par autorités supérieures. (...) Conversations diplomatiques progressent favorablement ce qui a permis inclure réarmement citadelle dans accord militaire à joindre aux accords économiques et à en faire une des conditions de la signature de ces accords.”

Copie pour amiral d’Argenlieu d’un tél. de Crépin à Salan no. 29/SC, 16.2.46 08h38Z, reçu par Cominindo le 18.2.46, AOM, INF, C. 209 d. 1572.

“Au sujet des projets d’échange de lettres relatives à la relève des troupes et à la fourniture des piastres, dont le texte initiale vous a été communiqué par mes télégrammes précédents, une mise au point définitive entre le Wai Kiao Pou et l’Ambassade a pu aboutir hier après un dernier entretien fort long et fort ardu.

En ce qui concerne la date initiale de la relève nos interlocuteurs ont maintenu leur point de vue précédent en dépit de la plus vive résistance. Ils ont à nouveau mis en relief que l’Etat-Major chinois doit disposer du délai nécessaire pour s’engager à déclencher une opération aussi compliquée. Ils nous ont répété que tant que l’accord ne serait pas effectivement signé, la date précise du début de l’opération ne pourrait être arrêtée, tout en reconnaissant que la relève devait avoir lieu le plus tôt possible après le 1er Mars. Toutefois ils ont admis qu’elle devait commencer entre le 1er et le 15 Mars et que c’est avant le 31 Mars qu’elle devait être terminée. Par ailleurs est acquis le réarmement des troupes de la citadelle d’Hanoï. De ce fait il est nécessaire de modifier comme suit le #2 du texte de l’annexe no. 4.

“La relève des troupes chinoises stationnées en Indochine du Nord du 16è parallèle commencera entre le 1er et le 15 Mars et devra être terminée au plus tard le 31 Mars. Des

Etats-Majors chinois et français se mettront d'accord dans le cadre des conversations qu'ils poursuivent actuellement à Tchong-King pour fixer les modalités d'exécution de cette opération. Ils détermineront en particulier les conditions dans lesquelles les troupes françaises de la citadelle d'Hanoi seront armées de manière à être mises en mesure d'assurer effectivement les responsabilités qui leur incomberont au moment de la relève."

Le généralissime qui se trouve à Changhaï a pris connaissance télégraphiquement hier soir des dispositions qui précèdent. Leurs ratifications lui seront conseillées par le Wai Kiao Pou. Dès qu'elle me parviendra je vous transmettrai sa réponse.

Le Wai Kiao Pou estime cependant impossible de préciser de façon absolue la date du départ des troupes chinoises d'Indochine tout en répétant d'autre part que le Gouvernement chinois entendait les retirer au plus tôt.. Il insiste de façon catégorique que nous ne rejetions pas le principe d'une fourniture de piasxtres entre la fin de la relève et l'évacuation, tout en admettant que le financement de ces troupes soit effectué dans les mêmes proportions que précédemment jusqu'à la fin de la relève seulement. Toutefois cette fourniture fera l'objet d'un examen ultérieur; c'est ce que le Wai Kiao Pou a précisé. Si le séjour des troupes chinoises en Indochine nous paraît se prolonger de façon excessive nos interlocuteurs ont verbalement conclu de notre droit de refuser a continuer ces fournitures.

C'est donc de la façon suivante que doit être modifié le #2 de l'annexe 5 transmise au Département

(...)

"...La manière dont le commandement chinois subviendra aux besoins de ses troupes pendant la période comprise entre la fin de la relève et le départ définitif des troupes chinoises sera examinée ultérieurement en prenant pour point de départ les bases de calcul déterminées à la phrase précédente."

Cette formule a reçu l'accord de M.BRUSSET. Ainsi l'ensemble de textes en possession duquel se trouve le Département nous permettra si le Gouvernement français l'approuve, de reprendre en accord avec le Gouvernement chinois, possession de l'Indochine du Nord. Ces textes comportent des concessions qui représentent telles quelles le prix que nous devons payer notre retour au Nord du 16è parallèle si onereuses soient elles, j'estime impossible d'obtenir l'union de nos ratenaires sur aucun des points étudiés tants les négociations qui ont permis l'établissement de ces textes ont été dures. Nos propres concessions me paraissent à la limite du possible car nous avons de notre côté accepté de céder sur tout ce qui ne nous paraissait pas porter atteinte à nos intérêts fondamentaux.

Suivant la décision que va prendre le Gouvernement, nous sommes donc arrivés à un point soit d'équilibre, soit de rupture.

Le résultat obtenu correspond au but recherché d'après d'avis de M. CLARAC qui représentait dans les conversations de l'Amiral THIERRY D'ARGENLIEU auquel il télégraphie de son côté. Les dates prévues pour la relève sont acceptables de l'avis du Colonel CREPIN, représentant le Général LECLERC. Si nous voulons rentrer en Indochine du Nord avant la saison des pluies, je crois, en ce qui nous concerne, qu'il convient que nous donnions notre accord à la totalité des textes soumis au Département. Il est inutile d'espérer un résultat de toute discussion nouvelle sur un point quelconque de l'ensemble. Le débat ne pourrait qu'en ftre prolongé en vain.

Si nous entendons en retirer l'avantage essentiel, l'accord général franco-chinois doit être

conclu en très peu de jours.

Au cas où le Maréchal Tchang-Kai Shek serait d'accord pour que la relève s'effectue aux dates précitées, je serais reconnaissant au Département de me faire savoir d'urgence s'il m'autorise à signer les textes proposés dans leur état actuel.

Je vous serais obligé de communiquer au plus tôt ce télégramme à l'amiral d'ARGENLIEU- Signé MEYRIER - Tchongking 17/2/46"

Copie d'un tél. de Tchongking (Meyrier) du 17.2.46, AOM, INF, C. 209 d. 1572.

"...il ne nous a pas été encore possible d'obtenir que les autorités chinoises prennent définitivement position en ce qui concerne les conditions et la date de la relève. (...) [Le Wai Kiao Pou] allègue ... :

1)- Que l'état-Major Chinois n'est pas à même de s'engager pour des dates aussi proches, étant donné notamment que, le projet d'accord devant être soumis au Gouvernement Français, les délais seraient en tout cas trop courts entre la date d'acceptation des accord et celle qui est envisagée pour la relève.

2)- Qu'après la relève des troupes chinoises en Indochine, leur évacuation est subordonnée à la fourniture par le Gouvernement américain de navires destinés au transport de ces troupes de l'Indochine jusqu'en MANDCHOURIE.

Tenant compte de cette objection, nous avons compris, dans le projet transmis par le télégramme annexe No 4, un paragraphe qui prévoit le stationnement, à proximité des ports, des troupes chinoises à embarquer, mais nous avons en même temps amendé cette concession en spécifiant, dans l'accord monétaire, que la fourniture de piastres serait automatiquement arrêtée à la date fixée pour l'achèvement de la relève. Le WAI KIAO POU ne veut pas accepter cette disposition et cherche à obtenir que les avances continuent jusqu'au retrait total des forces chinoises sans que la date en soit précisée.

3)- Que l'armement des troupes françaises stationnées dans la citadelle de HANOI (risquerait de provoquer) un massacre, des Chinois résidant au Tonkin."

Tchongking à MAE (signé Meyrier), 16.2.46, diffusé par le Cominindo le 19.2.46, AOM, INF, C. 209 d. 1572.

"1. The Head of the French Mission has reported that General LECLERC contemplates an airborne force of 400 and a seaborne force of 7,000 against the area HANOI - HAIPONG on 5th March or 18th March.

2. We have no previous knowledge here of these operations. You will appreciate the serious implications of such a force being launched from an area still under the control of SUPREME ALLIED COMMANDER into an area under the control of the GENERALISSIMO.

3. Please forward at once fullest possible details including information as to what approaches have been made to the GENERALISSIMO and what administrative or other complications may arise affecting SEAC."

Browning (SACSEA) to Maunsell (Saigon), info Carton de Wiart (Chungking), NGS 719, 20.2.46, PRO, WO 203/6216. Voyez aussi: Browning to Carton de Wiart info Maunsell, SAC 7376, 21.2.46, PRO, WO 203/6216, pour une répétition de la consternation à SEAC de ne

pas avoir été informé auparavant.

“This [pacification du Sud de l’Indochine par Leclerc] has made it possible for French to turn their attention to the north where political situation has recently developed very much in their favour due to:-

(a) Successful completion of negotiations with Chinese at Chungking by which latter have undertaken to ensure maintenance of law and order in North French Indo-China, while and until such time as French troops have taken over (a2).

(b) Replacement in North French Indo-China of Yunnanese division by 53rd Chinese Division which originated from North China and is therefore more amenable to instructions from Chungking (a.1.)

(c) Return of General Lu Han to Hanoi from Chungking fully prepared to implement Sino-French agreement (a.2.).

(d) Realisation by Ho Chi Minh that only hope for [grps. undec.] is to come to terms with the French now that the Chinese are prepared to play with the French (a.3.)

4. French have now therefore decided to commence their operations in north Indo-China on March 5th (repeat March 5th) with a sea and airborne force (a.1.)

5. According to a most reliable source in Hanoi General Salan who will command French forces is most optimistic as to the result of operation and he has expressed the opinion that clearing of main centres such as Hanoi, Haiphong, Hue, etc. is likely to take place quickly without meeting any very serious Annamite resistance. He realises however that Annamite forces will retire to the hills and final pacification of the territory cannot be expected for a year or more.

6. All available reports from Hanoi would indicate that there is considerable division in Annamite Indo-China. Though I have no official confirmation there is little doubt that Ho Chi Minh has had unofficial negotiations with the French and it is believed that he is disposed to order non (repeat non) resistance to the French (a.3.) In view of his personal popularity as manifested in recent election he is likely to have a considerable following in the Government even outside his Communist followers. Nationalist element in the Coalition Government can be expected to halt this policy and is already encouraged by the population to resist the French at all costs. This may possible result in an open split in the Government and Ho Chi Minh being forced to resign.

7. French here at Saigon have kept us in complete ignorance of their intentions regarding contemplated operation in the north except for a request made some time ago to arrange for a senior Japanese officer duly accredited by Field Marshal Terauchi to accompany French forces to the north of French Indo-China when required. It is not unlikely that General Leclerc who is acting as H.C.O. on behalf of d’Argenlieu, realising that SACSEA might expect to be consulted is anxious to present a virtual fait accompli.

8. First official intimation was only yesterday communicated to SACSEA by French mission at Singapore. Admiral (Brigadier?) Maunsell and I immediately requested an urgent interview with General Leclerc but he replied that he could only receive us tomorrow morning. I shall report fully on result of the meeting.”

Meiklereid (Consul de la Grande Bretagne à Saigon) to FO, rept. to SACSEA and Paris, no. 49, 21.2.46, PRO, FO 371/53959/F2882/8/61 (also in WO 203/6216).

“1. I have been informed verbally through the Head of the FRENCH MISSION attached to HQ. SACSEA that General LE CLERC contemplates launching an airborne and sea borne assault against the area HANOI- HAIPHONG on 5 MARCH. I had no previous knowledge of this projected operation.

2. Brigadier MAUNSELL, commanding my Mission in F.I.C. has confirmed this and informs me that General LE CLERC stated that the operation had been fully cleared with CHUNGKING. Brigadier MAUNSELL is having an interview to-day with General LE CLERC, after which I expect to receive further information.

3. In view of the uncertain status of Northern and Southern F.I.C. I do not propose to interfere with this operation unless I receive instructions from you.

4. I have instructed General CARTON DE WIART to watch the situation carefully but not to approach any CHINESE authorities himself, since I consider this to be the responsibility of the FRENCH.

T.O.O. 220535 Z FEB.”

Mountbatten to Chiefs of Staff SEACOS 641, 22.2.46, PRO, WO 203/6216.

“(…)1. I have had an interview with LECLERC(…)

2. Gist of interview.

A. He said he was taking all action essential to the earliest possible launching of the operation but that as PARIS alone could order it to proceed the date was not settled.

B. He confirmed that negotiations with CHINESE and ANNAMITES were proceeding now in PARIS, CHUNGKING and HANOI but refused to confirm that a definite FRANCO-CHINESE agreement has been signed. He asked me to give you his assurance that CHINESE accord would be obtained previous to any action.

C. He stressed that no equipment of any kind not of FRENCH ownership would be used in Northern FIC and he promised that vehicles, aeroplanes and equipment etc would not be used if on loan to FRENCH.

D. He refused to give an assurance that no addition to the Adm load would result from this op. but said he could not envisage anything except a gradual decrease in demands directly the ops. were completed.

E. He confirmed the need for speed in execution of this op. owing to ANNAMITE weariness and greatly increased rapprochement in HANOI with CHINESE as well as opening of Hot season in Bay.

3. From contacts with LECLERC personal staff there is no doubt that

A. LECLERC intends to make 5 Mar his D Day.

B. Some form of agreement has been reached with CHUNGKING.”

(Dans le même télégramme Maunsell a parlé d'un fort désir du Général Leclerc de la présence d'un général japonais, Akiyama.)

Maunsell to Browning COMD 21, 22.2.46, PRO, FO 371/53959/F2882/8/61 (also in WO 203/6216).

“(...)French Embassy source states that negotiations by French Ambassador with collaboration of Political Adviser to High Commissioner for F.I.C. have resulted in agreements including one for withdrawal of Chinese troops and relief by French Forces between March 5th and March 15th. Understand that arrangements were also agreed for re-arming 4,000 French troops in HANOI.”

Military attache Chungking to SACSEA info WO, M.A.105, 22.2.46, PRO, FO
371/53959/F2882/8/61 (also in WO 203/6216).

“Brigadier Maunsell and I saw General Leclerc this morning. He was at first very much on his dignity and hinted that he was not prepared to give any information regarding this proposed military operation as he failed to see that they were any concern of S.A.C.

2. We pointed out that as south French Indo-China was still in SACSEA area, any repercussions of an operation initiated from SACSEA area naturally affected SAC who was particularly anxious to know whether the proposed operation had been cleared in Chungking and whether SACSEA would be involved in additional administrative commitments.

3. At this point the General mellowed and laughingly said he presumed SAC wanted to be in the picture. Though he remained uncommunicative as to military plans, he assured us that though the operation was being fully prepared he was still awaiting final instructions from Paris. He did not commit himself to admitting that agreement had been reached with the Chinese, but said that negotiations were proceeding favourably with both Chinese and Annamese. He assured us that both Admiral d’Argenlieu and he were most anxious to complete the operation with the minimum amount of fighting. The time factor of the operation was however dictated by the commencement of the rains in May and the present favourable atmosphere in north French Indo-China.

4. He asked us to assure SAC that he would not be involved in any additional responsibility and that he did not envisage any additional demands on SAC.

5. He confirmed the statement made by Leclerc that he was still awaiting clearance of the operation from Paris, I understand from a senior member of his staff that March 5th (repeat March 5th) is definitely D-day.”

Meiklereid to FO (rept. to SACSEA and Paris) No.51, 22.2.46, PRO, FO
371/53959/F2884/8/61 (also in WO 203/6216). NB! 4 pages of minutes photocopied.

1. We have despatched the following SEACOS telegram to CHIEFS of STAFF:
(...[22.2.46]...)

2. The main objection to the FRENCH plan action is the manner in which the FRENCH have deliberately withheld information from the SUPREME ALLIED COMMQANDER. Any operations which the FRENCH intend to launch from SEAC territory into an area controlled by the GENERALISSIMO should be fully agreed by the two theatre commanders.

3. In our view Gen LECLERC has departed from the terms of his directive by taking this unilateral action with CHINA without first consulting the SUPREME ALLIED COMMANDER.

4. Reference your para 6. There is no objection to GENERAL AKIYAMA accompanying the FRENCH FORCES.”

Browning to Maunsell, NGS 724, 23.2.46, PRO, WO 203/6216.

Le 25 février 1946 le télégramme suivant fut envoyé de Paris à l'ambassade française de Chongking:

“Je me réfère à votre télégramme du 21 Février.

Dans l'échange de lettres relatif à la relève, vous êtes autorisé à accepter, d'accord avec le Colonel Crépin et sans en référer au préalable, toute formule finale qui serait en conformité avec les buts essentiels que nous visons.” Un autre télégramme fut aussi envoyé, probablement le même jour: “C'est le 27 ou le 28 que doit s'effectuer de Saïgon le départ de l'expédition LECLERC. Le fait que l'échange de lettres sur la relève soit signé en temps utile constitue un élément indispensable. Pour que ce résultat soit obtenu nous vous laissons toute liberté de décision en ce qui concerne les amendements demandés par mon télégramme précédent.”

Copie d'un tél. au départ pour Ambafrance Tchongking (Meyrier), 25.2.46 et un autre non daté, AOM, INF, C. 209 d. 1572.

“Accord Etat-Major sur date débarquement ne peut pas être obtenu avant le 1er, ou le 2 Mars au mieux en supposant la plus grande volonté Etat-Major Chinois. (...) Ambassadeur me demande vous dire que nous ne devons débarquer le 5 mars que si Etat-Major Chinois a donné son accord sur date car sinon ce serait violation accord sur formule (...) Les dates exactes d'arrivée des troupes françaises seront précisées par le commandement français”

Sauf ordre contraire de vous, je préciserai date demandée immédiatement après (...?...) accords généraux. (...) Telegramme destiné à Haut-Commissaire et communiqué Général Leclerc Salan à Hanoi par ailleurs.”

Milfrance Chungking (signé Crépin) à Haussaire no. 50/SC, 25.2.46, AOM 1MiF1.

“pour général Leclerc. Votre 90/3 du 24 Février. Instructions sont adressées à Monsieur Meyrier pour faire aboutir négociations dont il vous tiendra informé. Amiral d'Argenlieu vous confirme son accord sur Tertio.

Il est en route vers vous et arrivera à Saïgon le 27 février. Signé: Général Juin.”

Defnat Paris à Haussaire no 627/EMGDN, 25.2.46, 22h20, reçu Saïgon 26.2.46, 10h45, AOM 1MiF1.

“Etant donné l'urgence et la nécessité d'aboutir, Colonies, Affaires Etrangères, Défense Nationale, Comité d'Indochine et Amiral d'Argenlieu sont d'accord pour ne pas insister sur les modifications apportées par telegramme n. 278, en ce qui concerne les clauses relatives à la passation de l'autorité militaire et au retrait rapide, étant entendu que le principe est acquis. Les Affaires Etrangères ont également, de leur côté, donné pouvoir à l'Ambassadeur pour traiter au mieux dans le cadre des directives générales. Je prévient le Général Leclerc. Vous informerez directement le Général Leclerc, aussitôt la signature de l'accord.”

Defnat Paris (signé Général Juin) à Haussaire (copie d'un tél. à Attachmil Tchongking)

no. 626/EMGDN/2, 25.2.46, AOM 1MiF1.

“Vous informe que l’Amiral d’Argenlieu est parti le 25 au soir de Paris; sera a Karachi le 26 au soir. Il compte arriver à Saigon le Mercredi 27 à 21h30 heure locale.”

Legafrance le Caire à Haussaire no. 4, 26.2.46, AOM 1MiF1.

“1. Since last abortive official meeting with General LECLERC considerable progress has been made inofficial level. Stressing fallacy of continuation of present FRENCH policy of withholding information from SUPREME COMMANDER. Result has been:

(a) Gen LECLERC has today promised to write immediately a personal letter on subject ops. HANOI-HAIPONG to SUPREME COMMANDER.

(b) Overall plan of Ops has been given to me.”

Maunsell to Browning COMD 27, 26.2.46, PRO, WO 203/6216.

The overall plan was “translated” and brought to SEAC by Fuglesang. His “translation” or “report” reads as follows (the many errors of spelling being Fuglesang’s not Tønnesson’s:

“1. The relief of Chinese troops in Northern French Indo-China should be effected during March.

The uncertainty of the attitude of the local population towards the French makes it essential that the big centres are occupied as quickly as possible for the protection of the local French.

2. The occupation of Tonkin will be effected by the following troops:- A waterborne force from Saigon to Haiphong. Coastal force actually at Bay d’Arlong. Airborne force dropped and / or landed Hanoi to rearm the French Garrison. The French troops from China entering Tonkin from west of the Red River.

3. The re-occupation of Vinh and Hue will be a subsequent combined operation.

4. The speed of the operation depend upon Annamite attitude

(a) In case of opposition as in Cochin China the same tactics will be adopted, i.e. occupation of centre and radiating.

(b) In case of hostility grows less and less on showing French troops, maximum number of towns and essential centres will be occupied.

5. The attitude of all ranks towards Chinese will be the subject of a general order - All Ccommanders will do utmost to establish and maintain a high standard of co-operation with the Chinese.

6. Command

(a) General LeClerc will direct all operations.

(b) Waterbourne force from Saigon and d’Along under command Admiral Aubonneau for voyage and disembarkation.

(c) By mutual agreement between Aubonneau - Valloi (Comd 9 D.I.C.) command passes to latter on securing beachhead.

(d) G.O.C. 9 D.I.C. in complete command of land ops under General LeClerc. On

junction with Hanoi force he will assume command of General Salai's force. The latter will become 2 i/c LeClerc

7. Order of Battle

(...)(c) Assault from Hanoi

Airborne forces (S.A.S. of 5 R.I.C. and eventually 1 Bn 23 R.I.C.) Rearmed garrison of Hanoi 3000.

(d) Force from China

3 Bns total approx 4000 men less dets operating LAOS under command of Lt. Col QUILICHINI.

8. Scope of operation

(i) Secure airfield Haiphong (op Caiman). Cutting of Vu Yen (Op Castor)

(ii) Securing of bridgehead and immediate exploitation towards Hanoi (op Bison) by ? col 5 (Haiphong- Hai Duong - Hanoi)

(iii) Eventual combined road and river push towards Hanoi.

(iv) Simultaneously with aircraft and airborne op on Hanoi

(a) to maintain law and order

(b) re-equip garrison.

(v) After joining of Haiphong - Hanoi forces, enlarging zone of security around Hanoi.

(vi) Push towards Nam Dinh - Ninh Binh to cover delta flank to Annam.

(vii) Dependant upon situation a combined operation towards Vinh.

(viii) Simultaneously with assault a force will occupy Hon Gay Va Chai (op Cobra). To protect French colony and interests including mines. No exploitation.

(ix) Diversionary operation in South Annam and coast.

(x) The employment of the troops from China will be decided later. (...)"

Leclerc's headquarters were meant to be on Emile Bertin. Valluy should apparently direct the operations in Haiphong and Hanoi. Tourville and Duquesne were to return after initial disembarkation to fetch a second lift from Saigon. The Suffren should take part in the l'Eridan and carry wounded and medical evacuees from the French colony in Tonkin.

"14. VARIATIONS.

In the event of the port of HAIPHONG not being suitable for cargo ships:" should Op. Caiman continue, operation Castor eventually be carried out, if necessary disembarkation of "follow up convoy" at DOSON."

Then follows the precise plans for each operation. Operation Castor in Haiphong is called alternatively "Disembarkation at..." and "Assault on..."

There are no details on the operations planned in Hanoi.

Also Maunsell to Browning, COMD 27, 26.2.46, PRO, WO 203/6216.

"Telegramme communique par ailleurs General Salan. Je résume la situation:

La situation des accords est depuis Vendredi 22 Fevrier suspendue par les ordres de Paris qui veut imposer des modifications sur les accords economiques. Paris subordonne la signature des accords a l'octroi par les Chinois de ces modifications d'ailleurs mediocres. Les chinois refusent certaines de ces modifications. Il en resulte des echanges de vue entre Paris et l'Ambassade de France a Chungking qui rendra impossible le débarquement au debut de Mars.

Ambassadeur a demande a plusieurs reprises un blanc seing complet. Il vient de le recevoir pour les accords militaires, ce qui n'avance rien puisque les chinois se refusent a signer les accords militaires sans les accords (perpetuels). Pour que le débarquement ait une derniere chance de pouvoir etre fait debut Mars, il faudrait que l'Ambassade recoive aujourd'hui un blanc-seing complet de Paris et que le Wai Kiao Pou et l'Etat Major chinois fassent preuve d'une tres grande conne volonte et adoptent une procedure d'urgence exceptionnelle." Comment: The whole text was rec'd, after repetition, in Saigon only on 1.3.46.

Crépin à Haussaire no. 51/SC, 26.2.46, AOM 1MiF2.

"Brigadier MAUNSELL informs me of your desire to be in the picture of what is happening in INDO-CHINA and this I can quite understand. I would like very much myself to be able to give you precise information on this point. Unfortunately, nothing is yet decided.

Failing accurate news, I hasten nevertheless to give you the following information:

1.) Negotiations with the Chinese

Negotiations are in progress between the French and the Chinese and one of the questions concerns the relief of the Chinese troops by French troops during March. It appears that everything is fixed and is only awaiting the agreement of PARIS who is questioning some points of detail.

2.) Annamites.

Serious talks are in progress between SAINTENY, Commissioner of the Republic at HANOI, and HO CHI MINH. There also agreement is on the point of being reached, because the Annamites accept the terms which General DE GAULLE had previously proposed to them.

3.) Movement of my Units to the North.

Everything is ready to be set in motion but nothing can be done before the agreements I have referred to, in order not to compromise the diplomatic action.

Moreover, Admiral d'ARGENLIEU should return on Thursday and bring me the latest instructions from PARIS.

I have moved as far as CAM RANH the small slow craft (LCI and LST) so as to diminish their handicap as soon as we lift the "starting gate".

In addition to the units being moved by sea as soon as agreement is reached, about a batallion strong will be moved by air to HANOI, and other elements will be ready to go from LAOS towards HUE.

There, my dear ADMIRAL, is the situation at present.

If the agreements are rrealised, as well as our return to TONKIN, it will evidently be due in the first place to our success in the southern zone, for which you were primarily responsible, as much from the point of view of command as from that of material, consequent upon the aid rendered by your services.

With the greatest esteem, I am etc. Leclerc."

General Leclerc to Admiral Mountbatten No. 376/C, Saigon 26.2.46, PRO, WO 203/6216 (the letter had first been summarized in: SACSEA to Cabinet Offices, SEACOS 648, 27.2.46,PRO, FO 371/53959/F3133/8/61.)

“EXTREME URGENT

Signe a 20h30 heures locale par Crepin

TRES URGENT.

Notiez immediatement Cabinet General.

L'accord d'ensemble a ete signe suite preentretien Etat Major pouvez débarquer (10 groupes omis) suivent ; telegramme communique par ailleurs au General Salan.

281405Z”

Milfrance Chungking à Haussaire no 60/SC, 28.2.46, reçu Saigon 1.3.46, 1625 Z;
Milfrance Chungking à Haussaire no 61/SC, 28.2.46, reçu Saigon 1.3.46, AOM 1MiF2.

“L'accord d'ensemble signe aujourd'hui 28 fevrier a 16 heures locales. La premiere reunion d'Etat Major a eu lieu aussitot apres. La delegation chinoise etait presidee par le General Chin Ten Shun vice ministre de l'Etat Major. Les premieres discussions ont porte sur les dates de débarquement, sur le rearmement de la citadelle, sur la protection des nationaux chinois. Une nouvelle reunion doit avoir lieu demain matin a 10 heures et les Chinois pensent comme nous pouvoir signer les textes complets et definitifs demain apres midi et envoyer un officier a Hanoi porteur de ce texte par l'avion du 2 mars avec Colonel Repiton.

(...[quotes the text of the proposed agreement]...)

Je note que les Chinois n'ont paru nullement surpris ou opposes a mon annonce d'une arrivee rapide de nos troupes. Je me propose de leur communiquer la date precise apres signature des accords et crois utile que le General Salan la revele des que possible au Commandement Chinois local. Toutefois par suite de la lenteur de leurs communications telegraphiques, le Commandement Chinois a Hanoi n'aura sans doute le texte de cet arrangement que dans la soiree de demain ou meme samedi,

Le texte ci-dessus nous permet de choisir les dates de releve dans les differentes zones.

2: L'Etat Major Chinois est completement d'accord pour utilisation entiere du port de Haiphong. Il desirait se reserver Hongay en raison du tres prochain depart de la 60 eme armee. Il a finalement ete convenu que Hongay serait utilise apres accord a obtenir du Commandement local Chinois.

3: Le rearmement de la Citadelle a donne lieu a une discussion prolongee, les Chinois etant toujours soucieux de garder vis a vis des Annamites apparence de neutralite.

Finalement le texte suivant a ete arrete en commun. Citation: Les Autorites militaires francaises sont autorisees a faire atterrir sur le terrain d'aviation de Gialam douze heures avant arrivee des troupes francaises a Hanoi douze avions transportant les armes (destinees?) au rearmement de la Citadelle de Hanoi.

Le transport des armes a la Citadelle sera assure par les Francais etant entendu que les troupes chinoises assureront la securite normale sur le terrain de Gialam comme sur la route de l'aerodrome a la Citadelle jusqu'a la releve.”

Ce texte sera egalement telegraphie a Hanoi par le Commandement Chinois.

Il appartiendra au Commandement Francais de tirer le part maximum de ce texte qui evite les risques de parachutage et peut etre largement interprete a Hanoi des que Chinois connaîtront la date de notre débarquement.

J'insiste d'autre part sur le fait que ce texte a ete long et difficile a obtenir, les Chinois se

refusant initialement de laisser rearmer nos troupes avant l'arrivée des premiers des éléments français.

4: Les Chinois ont vivement insisté sur la nécessité de donner à leurs nationaux civils toute la protection désirable. Les assurances nécessaires leur ont été fournies mais j'insiste à nouveau sur le fait que les civils chinois isolés contre lesquels s'exerceront peut-être des représailles Viet Minh soient protégés. Enfin le Général Chin a très vivement insisté pour que les Congrégations civiles chinoises qui ont été armées pour se défendre contre le Viet Minh ne soient pas systématiquement désarmées si leur sécurité n'est pas absolue et en tout cas pas sans accord des officiers de liaison chinois. Un texte doit être rédigé en commun à ce sujet.

(...) 6: Au cours des entretiens de demain je me propose de liquider les autres questions qui malgré leur grande importance pourraient passer en deuxième urgence en raison des faibles délais qui nous sont impartis.

Je souligne que l'atmosphère du premier entretien a été cordiale grâce à la personnalité du Général Chin et je crois pouvoir discerner que les Chinois sont disposés à aboutir sans nous créer de retards et sans mettre d'obstacles à notre réoccupation rapide.

Telegramme communiqué par ailleurs au Général Salan Hanoi. FIN 281740z"

Milfrance Chungking à Haussaire no 61/SC, 28.2.46, reçu Saigon 1.3.46, 1625 Z;
Milfrance Chungking à Haussaire no 61/SC, 28.2.46, reçu Saigon 1.3.46, AOM 1MiF2.

"Reference SEACOS 648 270525.

General Le Clerc today 26th February gave the head of the SACSEA Inter-Service Mission to F.I.C. the following information:

1. The Franco-Chinese agreement is on the point of signature in Chungking and may in fact already be signed.
2. The Franco-Annamite agreement is proceeding successfully and is likely to be signed shortly in Hanoi.
3. On 27th February the decision was taken to launch the projected operations timed so that the ship should arrive off Haiphong on 6th March."

SACSEA to Cabinet Offices, SEACOS 649, 28.2.46, PRO, FO 371/53959/F3270/8/61 (also in WO 203/7216).

"(...)NOTAS

Au 1er mars 1946, les moyens militaires à la disposition du Général [Salan. ST.] sont les suivants:

1/ Troupes françaises de Hanoi:

à Hanoi: Un Etat-Major

Trois Btms d'infanterie /sans armes,

Un Rgt. d'Artillerie /ni munitions

Des éléments des services

Un dépôt.

à Haiphong: Un dépôt

/sans armes

Un détachement marine /ni munitions

2/ Forces côtières

aux Iles Gow Tow- 1 bataillon /bien équipé

Baie d'Along - un élément marine /bien armé

3/ Forces françaises de Chine:

Sur la route de Hanoi: un Etat-Major

à Laichau, entre Lai- Trois Btms /bien équipés

chau et Tuan Giao] une Cie Transport/bien armés

une brigade G.I.

4/ à Hanoi - un détachement d'aviation = sans matériel

(...)

à HANOI

Le Général Salan poursuit les préparatifs du débarquement des troupes françaises au Tonkin, au double point de vue politique et matériel.

- Il fait aviser officiellement l'Etat-Major chinois et la mission americaine de Haiphong de ce débarquement. Il en a lui-même avisé la mission anglaise à Hanoi.

- Il confirme au Général Lu Han les termes de sa lettre du 2 Mars relative à l'arrivée des troupes françaises a Haiphong et au rearmement des troupes françaises de Hanoi.

- Il indique aux autorites françaises de Haiphong l'atmosphère des négociations franco-chinoises et la conduite à tenir.

- Il demande au Colonel Crepin d'insister pour que des ordres formels soient donnes par le Gouvernement Central au Q.G. de la 1ère zone d'action à Hanoi afin que le débarquement se passe sans incident.

Le Général Salan reçoit un télégramme du Haut-Commissaire approuvant les directives qu'il a données au Colonel Crepin au sujet de la signature de la clause contestée: le Gouvernement français a approuvé ce point de vue et donne les ordres nécessaires a l'ambassadeur de France à Chungking

Il en avise le Colonel Crepin.

(...)

à Hanoi

Le Général Salan a un entretien avec le Général Ma Ying, Chef d'Etat-Major du Q.G. de la 1ère zone d'action de guerre chinoise.

Au cours de cet entretien, le Général Ma Ying annonce qu'il a reçu des ordres du Gouvernement chinois au sujet de l'exécution de la relève des troupes chinoises par les troupes françaises en Indochine du Nord.

Il lui demande en outre que les Etats-Majors français et chinois se réunissent pour régler par un accord local les modalités d'exécution de la relève.

Il lui indique enfin qu'en vue d'éviter tout incident, le Commandement chinois responsable de l'ordre et de la sécurité attacherait du prix à ce qu'un accord franco-annamite soit conclu avant le débarquement des troupes françaises.

Le Général Salan fait part de cet entretien au Général Leclerc, aux autorites françaises de Haiphong et au Colonel Crepin.

La première conférence entre les Etats-Majors français et chinois s'ouvre à 20h.00 [5.3.46] au Q.G. de la 1ère zone d'action à Hanoi.

Elle est présidée:

du côté français, par le Général Salan, du côté chinois, par le Général Ma Ying, le Conseiller Tchen Tchang, fait fonction d'interprète

- et réunit du côté français, les officiers de l'EM du Général Leclerc et du Général Salan.
- du côté chinois, les officiers chefs des bureaux de l'EM du QG de la 1ère zone d'action, les généraux commandant les grandes unités stationnées au Tonkin et le Colonel commandant l'aviation chinoise en Indochine du Nord.

(...)

Le Général Salan communique alors au Général Ma Ying :

- la date du débarquement, fixée au 6 Mars,
- les effectifs du corps de débarquement.

Il lui demande que:

- les ordres nécessaires soient donnés à Haiphong pour éviter tout incident.
- les facilités nécessaires au point de vue cantonnement en particulier soient données aux troupes françaises.

Le Général Ma Ying répond qu'il exécutera strictement les ordres du Gouvernement Central. Il estime toutefois que la date du débarquement est trop rapprochée et qu'il ne dispose pas des délais qui lui sont nécessaires pour donner des ordres, afin de prévenir les troubles que l'arrivée des français ne manquera pas d'amener.

Responsables de l'ordre et de la sécurité, il doit en premier lieu assurer celle de ses nationaux et doit prendre toutes mesures utiles à ce sujet. La date du débarquement doit donc être repoussée. Suit alors une longue discussion entre le point de vue du Général Ma Ying et celui du Général Salan qui déclare que le débarquement peut être ni arrêté ni reculé.
à Hanoi

A 3h.25 enfin, le Général Salan s'étant engagé à prendre la responsabilité de tous les incidents pouvant éclater avec les Annamites à l'occasion du débarquement, l'accord est réalisé, et il est décidé qu'une commission franco-chinoise comprenant le Lt.-Colonel Lecomte, Chef du 3e Bureau de l'EM; du Général Leclerc, et le Chef d'EM de la 53e Armée, se rendra à Haiphong le jour même pour y régler sur place les modalités de débarquement.

Le texte de cet engagement est donné en annexe (Annexe 17bis)

Au moment où la mission franco-chinoise allait quitter Hanoi pour Haiphong, le délégué chinois l'ordre de rester sur place, le Général Commandant la 53e armée chinoise en mission à Chungking, ayant télégraphié au Général Tchao commandant l'Armée par interim, l'ordre de surseoir du débarquement des troupes françaises à Haiphong.

Le Général Salan en rend compte au Général Leclerc et au Vice-Amiral Commandant le Corps de débarquement. (Annexe 18).

Il demande ensuite au Général Ma Ying de réunir une deuxième conférence entre les Etats-Majors français et chinois pour que le débarquement des troupes françaises puisse se faire à la date indiquée dans les conditions qui ont été prévues par le Commandement Français.

A 16h.30, deuxième conférence entre les Etats-Majors chinois et français.

Après de longues et pénibles discussions, le Général Salan obtient que:

- les bateaux remontent la rivière de Haiphong le 6 Mars (Annexe 19) au matin et mouillent à proximité du port, sans toutefois que les troupes soient autorisées à débarquer.
- les troupes chinoises ne tirent pas sur les troupes françaises.
- des ordres très stricts soient aussitôt donnés aux autorités chinoises de Haiphong à ce sujet.

Au moment de leur séparation, le Général Commandant par intérim la 53e Armée, confirme au Général Salan que tous les ordres ont été donnés pour que tout se passe bien à Haiphong.

Le Général Salan en rend compte au Haut-Commissaire, à l'Amiral Commandant les FNEP et au Général Leclerc, demandant en particulier qu'une opération de débarquement ne soit effectuée avant l'arrivée sur l'Emile Bertin du Lt-Colonel Lecomte envoyé en mission pour rendre compte de la situation et de l'atmosphère des relations franco-chinoises et franco-vietnamiennes.

La date du débarquement est en principe fixée au 7 Mars 1946 au matin.

Le Général Salan indique en outre l'atmosphère dans laquelle se poursuivent les négociations de Chungking et les impressions du Colonel Crepin sur les intentions probables du Gouvernement chinois.

Par ailleurs, il indique au Colonel Crepin la situation à Hanoi (annexe 21).

En fin de journée, le Général Salan avise les autorités chinoises de l'accord conclu avec les autorités de la République du Vietnam, ce qui soulève les dernières difficultés que pouvait présenter le débarquement des troupes françaises à Haiphong (un texte de l'accord conclu est joint à la lettre du Général Salan). (Annexe 22).

Il est donc arrêté de façon définitive que les troupes françaises débarqueront comme prévu le 7 Mars 1946, à Haiphong.
à Chungking

La situation est très confuse: nos délégués ne peuvent obtenir d'entrevues avec les autorités chinoises (Annexe 23): une fin de non recevoir leur est toujours opposée.

Le Colonel Crepin en avise le Haut-Commissaire, le Général Leclerc, et le Général Salan./”

“Résumé chronologique des événements, conversations, entretiens qui se sont déroulés et des accords qui ont été signés entre Autorités Françaises et Chinoises au mois de Mars 1946”, rédigé par la Délégation militaire en Indochine du Nord du Haut-Commissaire, première partie (10 pages) avec trois dossiers annexes (4,5,6) - (la 2ème et 3ème partie manquent dans dossier), AOM HC270.

Compte-rendu des réunions d'Etat-Major (à Chungking) qui ont suivi la signature des accord du 28 février:

“Etaient presents:

- Cote chinois: - Lt-General Chin Teh Shun (...)

- Cote français: - Colonel Crepin (...)

/- Lt-Colonel Repiton [only present 1.3.46]

- Cdt Guillermez, Attache Militaire (...)

- M. Roux, secretaire aupres de l'Amb. de France (...)”

[Meeting of 28.2.46:]

Chin asks where the French want to land troops. Salan answers Haiphong and Hongay. Chin agrees to Haiphong, but says he must ask Lu Han about Hongay. Crepin says Hongay will only be used during two days.

General Chin suggest that the troops at the Citadel in Hanoi be rearmed by the arriving

French troops. “Colonel Crépin expose à nouveau le projet qui a déjà été proposé à l’EM Chinois, c’est-à-dire armes en caisses déposées à Gialam qui seront transportées clandestinement à la citadelle et distribuées qu’au moment de la relève.” Chin maintient son point de vue. “Cdt GUILLERMAZ fait ressortir la lourde responsabilité qui incomberait aux Chinois si les militaires de la Citadelle ne pouvaient être réarmés entre le moment du débarquement et l’arrivée des premiers éléments à Hanoi en cas d’incidents en ville.

General Chin est d’accord sur le principe du réarmement mais comprend mal la raison pour laquelle nous désirons avoir les caisses par avance.

Colonel Crépin explique que l’arrivée des premiers éléments français dans Hanoi risque de susciter des incidents, que par contre si la Citadelle est armée cela ferait 5.000 hommes pour assurer l’ordre des premiers instants de la relève.

General Ma propose que les armes soient apportées par camions par nos troupes venant de Haiphong.

Colonel Crépin souligne que le temps ne le permet pas et que ce n’est pas ainsi que nous comprenons le rôle des troupes de la Citadelle dans la relève.

General Ma fait remarquer que nous voulons faire exécuter notre plan sans tenir compte de leur point de vue.

(...)

Colonel Crépin: le transport nécessite douze avions, ensuite l’armement en caisses sera acheminé par camions et par nos soins. Les forces chinoises assureront la sécurité sur le parcours comme elles l’assureront à Hanoi.

(...)

Colonel Crépin: après d’assez longs débats, notre point de vue est accepté; les avions pourront atterrir à Gialam quelques heures avant l’arrivée des troupes françaises à Hanoi. Le Colonel Crépin propose la rédaction d’un texte sur ces points, qu’il soit télégraphié à Hanoi et confirmé par porteur.

General Chin sans répondre immédiatement à la proposition du Colonel Crépin soulève deux questions:

- la première: comment comptez-vous assurer la sécurité des ressortissants chinois?

Colonel Crépin: nous comptons sur les forces réarmées de la Citadelle. Elles connaissent parfaitement la ville. C’est un point important. De plus, et à titre très confidentiel, je puis vous dire que nous débarquerons des forces très importantes: une unité blindée importante, d’importantes unités d’infanterie, de l’artillerie et du Génie. Nous envisageons des patrouilles en ville, etc...Par ailleurs le General Leclerc a donné des ordres extrêmement précis pour garantir la sécurité des ressortissants chinois.

(...)

“Résumé chronologique ...”, annexe 1 (Compte-rendu des réunions d’Etat-Major (à Chungking) qui ont suivi la signature des accords du 28 février:), AOM HC270.

(Annexe 2) Letter to Wang Shih Chief, Minister of Foreign Affairs, 28.2.46: (échange de lettres concernant la relève); Annexe 3) Tel 60/SC Crépin à Haussaire, rec’d 1.3.46, 10h.03: Agreement signed, can land troops as planned.)

Minute de l’entretien du Vendredi 1er Mars à 10 h 30, “Résumé chronologique ...”, annexe 4,

AOM HC270: Discussion between Chin and Crépin. No great problems, they expect to sign the same evening. The annexe also contains the draft agreement of 28.2.46, meant to be signed on 1.3.46.

Crépin à Haussaire (com. Salan) 62/SC, 2.3.46?, “Résumé chronologique ...”, annexe 4b, AOM HC270: Tells everything’s OK, agreement will be signed this evening.

On the morning of 2.3 Xero h 15 new trouble, Chinese want paragraph on CCS authorization. Also a TO from de Cartier to Salan, 2.3.46.

Crépin à Haussaire 63/SC, recu 2.3.46, “Résumé chronologique ...”, annexe 5, AOM HC270.

“1: Suite votre 63/SC: Il importe avant tout de rentrer au Tonkin vous devez signer j’en informe Saigon. Salan.

2: Suite votre 64/SC. 1: Non mais je l’ai avise de la signature de l’accord.

2: Relations conversations continuent.”

Salan à Crépin, TO no. 81, “Résumé chronologique ...”, annexe 6, AOM HC270. (Also Salan to Leclerc 319/e-OP where he informs him of Crépin’s 63/SC. Salan tells Leclerc he has cabled Crépin “R V T 63/OC estime personnellement devez signer. Reoccupation Tonkin sans delai importe avant tout. Impossible heure actuelle retarder mesures prises”.)

Le 2 mars 1946, Salan informa formellement Lu Han how the French envisaged the relief operation, landing in Haiphong, arming of troops in Hanoi citadel, does not give any date, but promises to give date as soon as he is informed himself. Asks Lu Han to take charge of security until relief.

Salan à Lu Han, no. 321/3.OP, Hanoi 2.3.46, “Résumé chronologique ...”, annexe 7, AOM HC270.

“De Colonel Repiton pour General Salan, communique par ailleurs au General Leclerc Saigon. Ambassadeur partage notre opinion releve doit suivre son cours sauf contre-indication expresse resultant situation locale Hanoi que vous etes seul en mesure apprecier. Ambassadeur voit Wai Kiao Pou. Nous telegraphierons si developpements inattendus.”

Copie d’un tél. de Milfrance Chungking, 2.3.46, 1445 Z, reçu Saigon 3.3.46 à 00.00 h., AOM 1MiF2.

Notes from telegrammes in 1MiF2:.

- Crépin tells, 2.3.46, that the Deputy Foreign Minister had told the French Ambassador he knew nothing about the new condition demanded by the Chinese Chiefs of Staff that there be a CCS

authorization.

- A tel. from Hanoi, 2.3.46, shows that preparations had been made to restore the French tribunaux in Hanoi and Haiphong with full jurisdictional authority.
- On 3.3.46, Sainteny, for the third time, insists that Saigon promise the Chinese troops 2500 tons of rice to avoid trouble.
- Repiton-Preneuf arrived with a Chinese general in Hanoi at 14h, 3.3.46 and was to leave again monday morning for Kunming.
- Sainteny had posters ready with martial law, but on 4th of March told Saigon he would have to refrain from using Lu Han's name on the posters and leaflets.
- In another 4th of March tel, Sainteny asked that the ship "Eridan" be used to evacuate French women and children from Tonkin and take them directly to France. It seems that Saigon was opposed to this, for on 7.3.46, Sainteny insisted on this and spoke of more than a thousand children. The 6th of March agreement thus did not change Sainteny's mind on this question. He wished to repatriate a large quantity of women and children before the "saison dangereuse".
- Several telegrams from Sainteny show his preoccupation with the printing of leaflets and posters to be used at "Jour J", leaflets to the Chinese "friends" and the Annamites. A telegram from Comrep Hanoi to Haussaire no. 410, 6.3.46 (from Selion et Sauvagnac to Davée and Paupeou) says: "En raison accords signés à Hanoi, tous tracts ou journaux déjà imprimés à Saigon en français et en annamite sont inutilisables. Nous repartons sur bases nouvelles et vous donnerons, si besoin est, les nouveaux textes à imprimer."
- A tel from Defnat Paris, sent in the evening of 6.3.46, told Haussaire that Paris envisaged to send Juin on a goodwill mission to Chiang Kai-shek in order to "créer une atmosphère de confiance réciproque permettant les cas échéant d'aplanir toute difficulté qui pourrait surgir entre nous et le Gouvernement où les militaires Chinois".

AOM 1MiF2.

"Pour Général Salan et Colonel Crepin.

Au terme de longues négociations qui ont eu une conclusion très satisfaisante, je tiens à adresser au Général Salan et au Colonel Crepin qui l'a secondé mes félicitations cordiales pour avoir mené à bonne fin la mission qui leur avait été confiée. Le Général Leclerc partage entièrement mon appréciation des résultats obtenus. Estime cependant [?] que colonel Crépin demeure à Chungking jusqu'à nouvel ordre."

Haussaire à Comrep Hanoi, no. 199/EMHC, 2.3.46 11h.20Z; Haussaire à Ambafrance Tchongking no. 326, 3.3.46 03h.00Z, AOM 1MiF40.

On 1MiF 1 I saw a telegram from Chungking saying that Wedemeyer's staff warned about Japanese mines in the Haiphong harbour and said the French would need assistance from local Chinese and American staff to land troops. That might be the no. 57 referred to above. This might also explain the need to have the Japanese general on board (?).

" Depuis deux jours conversations suspendues par militaires chinois qui déclarent attendre à

tout moment décision Généralissime. Cette décision est peut-être proche et probablement à notre avantage. Une entrevue n'a pu être obtenue hier pour Colonel Repiton pour essayer ramener à Hanoi accord limité à phase de débarquement.

J'ai demandé une entrevue dans le même but. Sur une dérobade, j'ai protesté très énergiquement contre cette entorse au traité. Chinois sont revenus à leurs procédés dilatoires disent ne pouvoir trouver le Général Chin avant la fin de la (...?..... J'ai demandé à l'Ambassadeur faire (mot omis: démarche?) officielle mais il a estimé préférable de simplement en parler au Wai Kiao Pou.

Ambassadeur a vu au Wai Kiao Pou cette après-midi le Vice-Ministre et le Directeur de Europe dans une atmosphère excellente. Ceux-ci soutiennent à fond notre point de vue. Ils disent que des ordres ont été envoyés à Hanoi pour que tout se passe bien le 5. Ils considèrent que le Généralissime a donné ou va donner les ordres pour signatures Etat-Major sans clause restrictive.

En (ajoutant) à ceci ont assurance des militaires qu'ils voulaient ne rien retarder ni rien entraver dans la bonne marche du débarquement. Malgré la divergence de vue sur la clause de leurs départs.

J'estime avec l'Ambassadeur que vous pouvez débarquer avec tranquillité d'esprit pratiquement totale. J'essaye de recontacter l'Etat-Major chinois ce soir. J'avais proposé à l'Ambassadeur que je signe les accords avec clause sur départ et que je sois désavoué ensuite en raison du fait que je n'ai pas qualité pour signer une telle clause; il s'y est opposé en raison du danger d'intrusion des Américains dans la politique de l'Indochine que cette clause provoquerait./.”

Milfrance Chungking à Haussaire no. 71/SC, 13h30Z, 3.3.46, 14h40 Z; AOM 1MiF2.

“1: Vous demande prévenir officiellement Etat-Major Chinois Haiphong que troupes débarquement françaises se présenteront incessamment Haiphong en conclusion des accords signés Chungking entre les deux gouvernements. Me tenir informé des réactions chinoises.

2. Prévenir lundi soir Mission Américaine que troupes françaises arriveront Haiphong 6 mars matin. Lui demander laisser notre disposition tous postes à quai et sur bouées.”

Salan à Legendre (Commandant d'armes de Haiphong) no. 323/3-OP, 3.3.46, “Résumé chronologique ...”, annexe 8, AOM HC270.

“La situation, vue de Tchungking, est la suivante: Les Autorités chinoises à Tchungking ne veulent à peu près certainement pas nous créer de (troubles) à notre arrivée. Mais nous ne savons pas si les ordres télégraphiques voulus arriveront à Hanoi. Si comme cela s'est souvent produit, ils n'arrivent pas, malgré les assurances données, nous ignorons ici quelle sera l'attitude des Chinois de Hanoi.

Il y a de fortes chances mais pas de certitude que l'accord soit signé demain puisque tout est suspendu à la décision du Généralissime, décision qui est peut-être déjà prise.

Je me permets de vous suggérer de reporter le débarquement au 7 pour avoir les plus fortes chances que les ordres voulus arrivent en temps utile./.”

Comment: The above was also sent to Salan in Hanoi.

Milfrance Chungking à Haussaire no. 71-B/SC, 3.3.46, 14h40 Z; AOM 1MiF2.

- “1. French Ambassador sent his Councillor to see me today. Very worried because LECLERC has started his ships off from SAIGON to arrive at HAIPONG on the 5th. LECLERC thought the agreement was to have been? signed already but it has not been.
2. The French want me to help and all I can do is to ask the Generalissimo if he will let them land or not. I am telling him that if he does not it will create a very unpleasant situation but that if he does not (should be “if he does” S.T.) it will be a generous action on his part, for which I am sure you would be grateful. I felt you would not mind my taking your name in? vain to that extent. I hope I am right.
3. The French Embassy are furious with LECLERC who certainly deserves punishment for things were going smoothly bar delays which invariably occur in diplomatic transactions. TOO 031500 Mar.” (Browning transmitted the above to Mountbatten in SACSEA to REAR SACSEA (Delhi) SINGMO 105, 4.3.46.)

Carton de Wiart to Mountbatten, W. 2358, 3.3.46, PRO, WO 203/6216.

“Un officier de la delegation chinoise vient de confirmer a notre attache militaire que le generalissime avait, dans l’apres-midi du 3, pris la decision de remettre le reglement de la question des accords militaires entre les mains du Wai Kiao Pou.

Il n’a cependant pas voulu preciser si le Wai Kiao Pou avait qualite pour (imposer ?) aux militaires la suppression de la (mot omis: Clause ?) concernant l’approbation du C.C.S.

Cette information est a rapprocher d’une assurance donnee dans la meme apres-midi par le Directeur des affaires d’Europe a notre Conseiller d’Ambassade, qui affirmait a ce dernier que le generalissime avait donne raison au Wai Kiao Pou qui a, jusqu’ici contenu notre point de vue.

Dans ces conditions, l’Ambassadeur s’efforcera demain matin d’obtenir que le Wai Kiao Pou impose aux militaires un texte definitif qui pourrait, dans ce cas, etre signe dans la journee.

Etant donne que j’aurais probablement les plus grandes difficultes a avoir l’accord de l’Ambassadeur pour signer la clause du depart des Chinois qui justifierait une immixtion americaine dans la politique indochinoise, je me propose de n’utiliser L’autorisation de votre telegramme 564/Cab qu’en dernier ressort dans la soiree de demain.

J’essaye de voir demain matin general Chin pour obtenir un accord ecrit limite strictement a l’arrivee des Francais au Tonkin.”

Milfrance Chungking à Haussaire no. 72/SC, 3.3.46, reçu Saigon 5.3.46, 00h30, AOM 1MiF2.

“1: Le Conseiller d’Ambassade, au cours de l’entrevue Wai Kiao Pou, a eu confirmation que tout se passerait pour le mieux. Le Wai Kiao Pou ne demande pas la clause contestee, mais il est reticent sur la date et a fait etat de la mauvaise humeur des militaires, due a la fixation de la date.

2: Nous avons eu une entrevue de trois heures et demie avec le General Chin.

Je cherche a vous exposer ci-dessous l’atmosphere de la conversation, plutot que des faits ou des reponses precises qui n’ont aucune valeur en raison de leur mauvaise foi actuelle.

Le General Chin a presente deux demandes disant que c’étaient les seules. Sur notre

acceptation de celles-ci, il en a présente d'autres au nom du Ministre. Le but manifeste était, tout en bénéficiant d'un marchandage, de n'arriver à aucune conclusion, certains points étant repris après accord réalisé.

Ils ont alors précisé à plusieurs reprises et très formellement qu'ils ne prépareraient ni ne signeraient d'accord qu'après réception d'un ordre écrit du Généralissime, refusant aussi d'admettre les ordres oraux du Généralissime transmis par le Wai Kiao Pou après réception de l'accord des Américains.

J'ai essayé d'obtenir un accord en lâchant sur la clause contestée. Cela n'a servi à rien. Le Général Chin a montré alors la plus mauvaise foi au sujet de ses déclarations.

Ils avaient auparavant présenté un texte chef d'œuvre d'imprécision(s) destinée(s) en réalité à subordonner notre arrivée à l'accord des Américains.

Nous sommes parvenus à leur faire dire qu'ils souhaiteraient subordonner notre arrivée à l'accord des Américains.

J'ai pu faire préciser qu'un télégramme était effectivement parti Vendredi pour Hanoi mais qu'il ne comportait que des idées générales sur la relève.

Ils ont précisé que le traité avait été communiqué à tous les Généraux et que des ordres avaient été donnés pour qu'il n'y ait pas de difficulté à notre arrivée.

Ils ont donné l'impression qu'ils ne voudraient pas s'opposer à notre arrivée mais qu'ils chercheraient à éviter de signer aucun papier là-dessus sans accord des Américains.

Nous avons essayé de leur faire préciser ce point, ils se sont alors dérobés.

Nous avons parlé de la nécessité d'éviter tous les incidents qui pourraient se produire, et de la nécessité d'avertir à ce sujet les troupes chinoises laissant sous-entendre très discrètement même dans le cas d'une arrivée non annoncée.

Ils nous ont donné des assurances sur l'absence d'incident sans jamais nous dire "mais vous ne devez pas débarquer sans accord car à ce moment la responsabilité des incidents vous incomberait."

Ils ont déclaré, contrairement à leur assertion d'une heure, que le ministre d'Etat-Major a l'intention de réétudier dans le détail les accords d'Etat-Major et que ce serait très long.

Nous avons proposé de signer un accord limité à la phase du débarquement; ils ont refusé même en supprimant toute date. Le Général Chin a vu le Général Lou et le Général Cdt. la 53^{me} armée et leur a donné avis toutes instructions à titre personnel pour que tout se passe le mieux possible.

Mon impression d'ensemble est qu'ils ne nous feront pas de difficulté majeures au débarquement mais qu'ils chercheront à exploiter ensuite au maximum la situation confuse créée. Il n'est d'autre part impossible d'avoir aucune idée de la date possible de la signature. Dans ces conditions, compte tenu du télégramme du Général Salan au sujet de l'entente, il vaut mieux ne pas retarder au 7. La clause contestée était manifestement destinée, soit à tout arrêter en cas de refus, soit par nous, soit en ce cas d'acceptation, à nous empêcher d'arriver sans autorisation des Américains.

Les mots du texte signifient aussi bien relève que départ.

Quand dois-je avertir Etat-Major Chinois du débarquement?

Télégramme signé à 20h. 30

Communiqué au Général Salan - Hanoi"

Ambassadeur Chungkin à Haussaire no. 76/SC, 3.3.46?, reçu Saigon 5.3.46, AOM 1MiF2.

On 3 March, Salan gave Lu Han the date 6 March for landing in Haiphong, says the Chinese EM is “entièrement d’accord”, says the rearming of the Citadel will be done in accordance with letter 312/3-OP of 2.3.46: “Je me permets d’insister a nouveau pour que vous vouliez bien des le 5 Mars assurer le libre usage des terrains d’aviation au Nord du 16e parallele et en particulier ceux de Hanoi et d’Haiphong, et de vouloir bien garantir des le 6 Mars toute liberte de communication et de deplacement aux troupes françaises au Nord du 16e parallele en particulier sur la route et la voie ferree Haiphong-Hanoi.”

Salan à Lou Han no. 334/3-OP, 3.3.46, “Résumé chronologique ...”, annexe 9, AOM HC270.

On 3 March, Salan told Legendre about latest agreements in Chungking. “Rearmement Citadelle prévu par avions se posant a Gialam 12 heures avant arrivee troupes francaises Hanoi. Chinois insistent sur necessite assurer protection de leurs nationaux (...) General Leclerc a decide débarquer date initialement prévue même si Hanoi non informé par Chungking. Mettre autorités locales au courant. Vous leur indiquerez date débarquement le 4 au soir et leur demanderez adopter attitude des plus amicales.”

Salan à Legendre no 331/3-OP, 3.3.46, “Résumé chronologique ...”, annexe 10, AOM HC270.

“Etat Major chinois Hanoi n’a reçu encore aucun ordre. Indispensable un messager chinois arrive lundi au plus tard avec ordre écrit Etat-Major Chinois Chungking.

Si ne pouvez obtenir signature accord complet envoyez ordre partiel concernant première phase relève.

Mettez Gouvernement Chinois par écrit devant responsabilité si retard transmission ordre amène incident. Avion sera Kunming Lundi matin.”

Salan a Crepin no. 117 A, 3.3.46, “Résumé chronologique ...”, annexe 11, AOM HC270.

“N. 342/3-OP - Vous retransmets telegramme General Leclerc.

“ Crainte incidents sérieux si ordres Etat-Major non parvenus Hanoi mardi. Vous demande donc si n’avez pu conclure autrement de signer en acceptant si nécessaire clause contestée. Questions matérielles ne

Donc indispensable Officier Chinois porteur ordres arrive Hanoi cinq midi dernier délai.

Signe: Salan”

Salan a Crepin no. 119, 3.3.46, “Résumé chronologique ...”, annexe 11, AOM HC270.

“Bien reçu OT. 44/ (??) a...a 63 de l’Ambassadeur auquel ce message répond.

T.O. adresse Attache Militaire Tchungking et a Paris, General Leclerc et General Salan. Je ne vois aucune objection a l’introduction de la clause suivant laquelle le départ définitif, je dis

definitif des troupes chinoises d'Indochine serait conditionne par l'agrement des C.C.S. Cette procedure a ete deja suivie par les Britanniques pour la zone Sud. Mais il doit etre bien entendu que la clause dont il s'agit n'affecte naturellement en rien les modalites de la releve fixee d'un commun accord et n'aura sur elle aucun effet suspensif. Au reste le delai qu'imposera necessairement evacuation totale de la troupe chinoise laisse tout temps necessaire pour obtenir l'accord de Washington. Il faut souligner aussi que cette releve a ete demandee officiellement par le Generalissime Commandant Supreme du theatre Chine et que Amiral Mountbatten, Commandant Supreme Asie Sud-Est tenu au courant, n'a fait aucune objection. Les deux grands theatres interesses sont donc pleinement d'accord.

J'ajoute enfin que ce fut pour repondre au desir explicite par le Generalissime que le Commandement (?) francais a fait diligence pour obtenir le calendrier de la releve qui, pour de multiples raisons techniques connues et admises par l'Etat-Major Chinois, ne peut etre aujourd'hui differee."

Haussaire à Salan no. 202/EM, reçu 3.3.46 23h.40, "Résumé chronologique ...", annexe 12, AOM HC270.

In the evening of 3 March, Crépin told Saigon that the Chinese had returned to "procedes dilatoires", but Wai Kiao Pou assures the Generalissimo's order will soon be given to sign, and there will not be made any obstacles to the relief program: "En ajoutant a ceci les assurances des militaires qui ne voulaient rien retarder, ni rien entraver dans la bonne marche du débarquement malgre nos divergences de vues sur la clause de leur depart, j'estime, avec l'Ambassadeur, que vous pouvez débarquer avec tranquillite d'esprit pratiquement totale. J'essaie de recontacter l'Etat-Major ce soir.

J'avais propose Ambassadeur qu'il signe (ou que je) accord avec clause sur depart et que j'avais desavoue ensuite en raison du fait que je n'ai pas qualite pour signer une telle clause. Il s'y est oppose en raison du danger qu'intrusion des Americains dans politique d'Indochine que cette clause provoquerait."

Crepin a Haussaire en communication Salan, no. 70/SC, reçu 4.3.46, 02h.20, "Résumé chronologique ...", annexe 13, AOM HC270.

Crépin suggests to delay the landing till the 7th to make sure that Chungking's orders arrive in time in Hanoi (and Haiphong).

Crepin a Haussaire et Leclerc en communication Salan no. 71/SC, reçu 4.3.46 02h.30, "Résumé chronologique ...", annexe 14, AOM HC270.

Crépin says CC-s have agreed to the position of the Wai Kiao Pou against the military and that Meyrier will try and make the WKP impose their point of view on the military. "Etant donne que j'aurai probablement les plus grandes difficultes a avoir l'accord de l'Ambassadeur pour signer la clause du depart des Chinois, qui justifierait une immixtion americaine dans la politique indochinoise, je me propose de n'utiliser l'autorisation de votre TO 564 qu'en dernier ressort dans la soiree de demain. J'essaie de voir demain matin le General Chin pour obtenir un accord

ecrit limite strictement a l'arrivee des troupes francaises au Tonkin. Signe a 1h.15."

Crepin a Haussaire et Leclerc en communication Salan no. 72/SC, reçu 4.3.46 15h.15, "Résumé chronologique ...", annexe 15, AOM HC270.

Minute de l'entretien du 4 Mars 1946 entre le General Chin Teh Shun et le Colonel Crepin de 15h. a 18h.45.:

Present: General Chin Teh Shun, Major General Ma, Colonel Li Tsin Ngeou, Colonel Crepin, Chef de Bataillon Guillermaz, Captain Maillard.

Chin says he waits for a written order from Chiang Kai-shek. He suggests several amendments as for the treatment of the Japanese, proposing that each action shall be contingent on the authorization of general Mac Arthur. They discuss the rearming of the Hanoi Citadel:

"General Chin - dit que le General Su demande qu'on etudie encore les textes en attendant la decision du Generalissime.

Colonel Crepin - sur quels points doit porter cette etude?

General Chin - sur le rearmement de la Citadelle."

Chin says he cannot sign before Su has authorized him to it and that even if the clauses on Mac Arthur/CCS are accepted, he cannot sign before CC-s has made a final decision.

"Colonel Crepin - Est-ce que l'E.M. chinois realise l'urgence de la question et les incidents qui peuvent se produire?

General Chin - dit qu'il n'a pas eu beaucoup de temps d'y penser."

Chin admits that only preliminary orders have been sent to Hanoi and not the final orders for the implementation of the relief.

"General Chin - les troupes sur place ont ete averties de votre arrivee probable entre le 1er et le 15.

Colonel Crepin - En particulier le 5?

General Chin - le detail n'a pas ete donne.

Colonel Crepin - Je pense que les ordres sont donnes pour qu'il n'y ait pas de difficultes a notre arrivee?

General Chin - Oui, les ordres ont ete donnes. Le General assure que du cote chinois il n'y aura pas de difficultes.

Colonel Crepin - remercie le General de cette assurance. Il dit qu'il a l'impression que l'on risque de continuer les conversations assez longtemps."

The French then asks Chin just to sign a paper with a promise that there will not be created obstacles to the arrival of the French troops on the 5th.

"General Chin - fait remarquer que meme en acceptant la reserve sur l'accord americain, il y a, dans le papier une date fixee et que pourtant les Chinois ont jusqu'au 15.

Colonel Crepin - mais vous savez bien qu'il y a des contingences qui nous imposent la date du débarquement.

General Ma - La pierre de touche est l'autorisation americaine.

Colonel Crepin - Elle joue pour votre depart mais pas pour notre arrivee. En aucun cas dans les conversations au Wai Kiao Pou il n'a ete question de l'accord americain. Vous ne pouvez donc subordonner notre arrivee a cet accord.

General Chin - Le mieux est que l'Ambassadeur fasse en sorte que le Wai Kiao Pou ait

l'autorisation du Generalissime. Il faut un papier de lui.

Colonel Crepin - Je suppose que vous n'avez pas demande aux Britanniques d'entrer en Mandchourie. Notre arrivee ne depend pas plus des Americains. Lors de la signature de la capitulation de Tokio, le general Leclerc a remis une lettre disant que la France gardait son entiere liberte d'action en ce qui concernait l'Indochine du Nord."

Chin states that Meyrier has accepted "la clause que votre arriv e dependra de l'accord americain", but Crepin says that has never been discussed with the Wai Kiao Pou.

Chin again declares that he can do nothing before he has a written order from the Generalissimo.

Minute de l'entretien du 4 Mars 1946 entre le General Chin Teh Shun et le Colonel Crepin de 15h. a 18h.45, "R sum  chronologique ...", annexe 16, AOM HC270.

"La situation devient extremement confuse. Directeur Europe a dit ce matin a Conseiller d'Ambassade que conversations Etat-Major ne pourraient reprendre qu'a condition signature de la clause subordination du depart et nouvelle discussion des dates d'arrivee (Tonkin?) et peut-etre (operations?) Annam avant Tonkin.

En meme temps, Vice-Ministre a dit Ambassadeur qu'il renon ait a clause subordination du depart a autorisation General Mac Arthur et il  tait assez reserve pour la question des dates. Il a reconnu qu'aucun ordre n'a  te envoy e malgre toutes les assurances donnees. Ils ont fait comprendre qu'ils ont  te offenses de ce que on ait voulu leur imposer une date, alors qu'ils n'ont dans les discussions jamais rien souleve a ce sujet et que le vice-ministre a accepte le 2 l'annonce de l'Ambassadeur que nous arrivions le 5.

De tout cela, il semble ressortir:

1: Il y a tres grosse opposition entre Wai Kiao Pou et militaires.

2: D'apres certaines paroles prononcees aujourd'hui les clauses de la subordination du depart introduites in extremis  tait destinee a annuler le reste de l'accord d'Etat-Major en notifiant ensuite que notre arrivee  tait liee a leur depart.

3: Qu'ils veulent remettre en question les dates.

Ambassadeur a demande au Wai Kiao Pou d'organiser une nouvelle conference militaire d'urgence.

Je dois voir de toute facon General Chin a 15 heures mais j'ai peu d'espoir d'en rien obtenir car il semble maintenant depasse et peu dispose a prendre une initiative quelconque.

TG signe a 13h 15 et communique a General Salan"

Milfrance Chungking   Haussaire no. 75/SC, 4.3.46 13h15, re u 5.3.46 00h00, AOM 1MiF2.

"Franco-Chinese relations in Indo-China

Monsieur Paris of the French Embassy telephoned me this morning. He said that the Chinese Government were now making last minute difficulties about the implementation of their agreement with the French on the grounds that the agreement had to be cleared in Washington. He asked me wheter our Agreement with them on FIC had been cleared in Washington before signature.

2. I said that as far as the Civil Affairs Agreement was concerned, I did not think it had been

cleared in Washington, as this was a purely local arrangement, but that I had seen from the press that the present Franco-Chinese agreement included provisions concerning the withdrawal of Chinese troops and that presumably it was these provisions which the Chinese had in mind when they spoke of referring to Washington. As the Chinese were in Northern Indo-China as a result of a C.C.O.S. decision the concurrence of C.C.O.S. would presumably have to be sought for their withdrawal. I pointed out that as regards Southern Indo-China we had made a point of clearing the agreement made by SACSEA and General Leclerc with the C.C.O.S. I explained my understanding of the present relationship between SACSEA and General Leclerc.

3. Monsieur Paris asked whether application for concurrence by the C.C.O.S. in the movements planned in Northern French Indo-China should be put through us. I replied that it seemed to me to be a matter for discussion direct between the Chinese and the C.C.O.S. I said that I would refer this whole question to Mr. Sterndale Bennett and promised to telephone Monsieur Paris if there were any points on which my answers to his questions might have misled him."

Minutes by Wilson-Young 4.3.46: "I agree generally with the line taken by Mr. Anderson and in particular with passage marked A ("I replied that it seemed to me to be a matter for discussion direct between the Chinese and the C.C.O.S." S.T.) As regards B ("I pointed out that as regards Southern Indo-China we had made a point of clearing the agreement made by SACSEA and General Leclerc with the C.C.O.S." S.T.) the position is more strictly that we cleared with C.C.O.S. our plan to transfer responsibility for Southern F.I.C. from SACSEA to the French and that this is now being arranged with the latter (subject to SACSEA continuing as SCAP'S agent in respect of Jap. personnel in Southern F.I.C.)

We might point this out to Monsieur Paris and record conversation in a letter to Col. Price."

Another minute (I don't know the sign.) said "Please do so" and suggested also to draft a telegram to the Washington and ask Field Marshal Wilson to find out what (?) if any the Chinese are taking.

Wilson Youngs letter to Colonel Price was dated 6.3.46.

Minutes from C.M. Anderson to Wilson-Young 4.3.46, PRO, FO 371/53959/F3465/8/61.

"1. Please make it quite clear to CARTON DE WIART that now fic is no longer in SEAC I have no sort of responsibility for the FRENCH operation. This operation is entirely a FRENCH effort in which I am not in any way involved.

2. Any negotiations which he is carrying out on behalf of the FRENCH must be entirely private since I no longer have any official standing.

3. I will naturally not go back on the action he has already taken privately with the GENERALISSIMO.

TOO: 041345Z MARCH" (Browning transmitted the above to Carton de Wiart in SAC 8323, 5.3.46.)

Mountbatten to Browning MOSING 63, 4.3.46, PRO, WO 203/6216.

L'ambassade britannique à Chungking a informé Londres le 4 mars 1946:

- “1. A typical contretemps has arisen regarding the implementation of the Sino-French military agreement mentioned in paragraph 7 of our weekly summary No.9 - telegram No.329 of March 2nd.
2. On Sunday March 3rd the Counsellor of the French Embassy requested General Carton de Wiart’s assistance in taking up with the Generalissimo, as a military matter affecting South East Asia Command, the question of the implementation of the military agreement; and Daridan has now given Wallinger the complete picture.
3. After the signature on February 28th of the main agreement between the two Governments, which provides for the “releve” starting between the 1st and 15th March and being completed by the 31st March, the military on the two sides came together to discuss the technical arrangements for the operation, and reached a verbal understanding. They parted to prepare texts setting forth the understanding and met again on the morning of March 1st when the Chinese suddenly said that they would have to put in a clause subjecting the agreement to General MacArthur’s concurrence: they added that a telegram had already been sent to General MacArthur. The French refused to consider any additions. At a later talk it transpired that General MacArthur had replied denying interest in the whole business and suggesting reference to the Combined Chiefs of Staff, which also the French refused to countenance.
4. At this stage the French Ambassador went to see the Minister for Foreign Affairs and requested that the Generalissimo be asked to issue orders to the military to toe the line. He explained that the first stage of the operation had already started and that French contingents would be arriving at Haiphong early on March 5th. The fact is that General Leclerc has jumped the gun: give days is a short period even with efficient staff-work and communications and in China it is utterly inadequate. The French Embassy are, however, confident that, despite General Leclerc’s hotheadedness, there should not be any serious incidents. We shall see!
5. Meanwhile General Carton de Wiart wrote on March 3rd to the Generalissimo saying that, while in his opinion General Lecerc had been too quick off the mark, it seemed essential to avoid anything which might cause an incident etc. At the time of drafting there has been no reaction from Chiang Kai-shek.
6. We are sending a copy of this letter to Dening at Singapore.

Yours ever,

H.M. EYRES.”

H.M. Eyres (British Emb. Chungking) to FO No.264 (copies to Dening and Gen. Carton de Wiart, 4.3.46, PRO, FO 371/53961/F4477/8/61.

“The Chinese were within their rights in referring matter to CCOS but might have thought of it sooner. We referred question of (?) of FIC south of 16th parallel to CCOS, but did not tell the French that we had - hence their surprise over the Chinese action. Other evidence shows that the French rather jumped the gun, but decisive action was required before the rains made operations difficult.”

Minutes by C.M. Anderson, 1.4.46, to H.M. Eyres (British Emb. Chungking) to FO No.264 (copies to Dening and Gen. Carton de Wiart, 4.3.46, PRO, FO 371/53961/F4477/8/61.

Conférence franco-chinoise tenue le 4 Mars et le 5 Mars 1946 au Palais du Gouvernement
Général de Hanoi:

“La Conférence débute à 20h.30”

Présent: Général Ma Ying (Chef d'Etat-Major du Général Commandant la 1ère zone d'Action),
Général In Ki Hoin (Adjoint au dernier), Général Gaston Wang (Chef du 5ème Bureau), Général
Shen Shin Ho (Adjoint au dernier), Général Tchao (Cdt. adj. de la 53e armée, commandant p.i.
de la 53e armée), Général Tsai (Haut Conseiller Militaire), Général Yang (Chef du 3e Bureau),
Colonel Ling (Cdt. l'Aviation Indochine du Nord), Conseiller Tch'enh Tch'ang (Interprète),
Monsieur Tong (secrétaire)

Général Salan, Lieutenant-Colonel Le Porz, Lieutenant-Colonel Repiton Preneuf,
Lieutenant-Colonel Lecomte, Capitaine Rullier, Capitaine Loubaton.

“(…) Le Général Salan répond que le débarquement des troupes françaises aura lieu le 6
Mars à Haiphong.

Les troupes françaises occuperont Haiphong, pousseront sur Hanoi par Haiduong et
seront au fur et à mesure de leur arrivée en état de relever les troupes chinoises partout où elles
stationnent.

Simultanément avec le débarquement à Haiphong, Hongay sera occupé, mais ce port sera
laissé libre pour l'embarquement des troupes chinoises.

Les effectifs débarqués sont de l'ordre d'une Division type armée américaine, renforcés
par un groupement mécanique important, des éléments du Génie, d'Artillerie.

Une aviation importante (appareils de transport et de reconnaissance.)

Ces forces ont été calculées largement pour que soient facilitées les opérations de relève.

Il y a donc lieu de régler les conditions dans lesquelles:

- les forces françaises débarquées cohabiteront à Haiphong, Hanoi et Hongay avec les forces
chinoises jusqu'à leur départ;
- s'opérera la relève,

Ces opérations devant être grandement facilitées par la création d'un organisme de liaison
franco-chinois important qui sera chargé de recevoir les instructions du Commandement et de les
transmettre aux échelons subalternes.

En particulier, pour la région de Haiphong, un plan de stationnement a été établi et apporté
sur place par un officier de liaison pour y être remis aux autorités chinoises.

Il prévoit des secteurs différents pour les forces chinoises (région de Doson) et pour les
forces françaises (Haiphong et environs immédiats)

(…)

Il souhaite que:

1. La 60e Armée évacue Haiphong et se regroupe dans la région de Do Son, laissant Haiphong
aux troupes françaises, un quai étant toutefois réservé aux troupes chinoises,
2. les troupes chinoises facilitent le débarquement français à Hongay la liberté complète du port
étant laissé aux autorités chinoises.
3. La sécurité et l'ordre étant assurés pendant et après l'opération par accord conclu sur place; la
responsabilité restant aux autorités chinoises jusqu'à ce qu'elles l'aient passée aux autorités
françaises.

Le Général Ma Ying répond que les ordres du Gouvernement Central seront strictement
exécutés et transmis à Haiphong et Hongay. Mais il ajoute que le T.O. reçu par les Chinois

indique que la relève se fera du 1er au 15 Mars et devra être terminée le 31 Mars, la date exacte devant être arrêtée par accord entre les autorités locales.

Par ailleurs, il y a lieu de prévoir des complications avec les éléments annamites.

S'il y a "bagarre" il y aura des troubles, l'ordre et la sécurité seront compromis, il y a lieu de rechercher une solution pour parer aux difficultés pouvant survenir du fait de ces troubles.

(...)

Si besoin est, il demandera alors de nouvelles instructions à son Gouvernement.

Le Général Salan répond que l'affaire doit être réglée sur-le-champ, de débarquement devant avoir lieu le 6 Mars, date imposée pour des raisons techniques (marée notamment).

(...)

Il existe évidemment des possibilités de "bagarre", mais au fur et à mesure de notre arrivée nous prenons à notre charge la responsabilité de l'ordre et de la sécurité et à partir de ce moment nous assurerons ordre et sécurité avec tous nos moyens.

Il y aura peut-être un peu de flottement au début, mais il disparaîtra rapidement, et il n'y a pas de raison pour qu'il y ait de grosses difficultés.

Les Troupes Chinoises ont très bien assuré l'ordre et la sécurité jusqu'à ce jour, cela facilitera grandement l'action des troupes françaises.

En outre, les troupes françaises assureront la sécurité des Congrégations chinoises et leur laisseront leurs armes. (...)

Le Général Shen Shin Ho, Directeur du 5^e bureau, prend la parole.

Il s'inquiète de la sécurité des ressortissants chinois.

Elle a été assurée jusqu'ici parce que les Chinois ont été neutres.

S'ils aident maintenant les Français, les Annamites considéreront les Chinois comme ennemis et les ressortissants en subiront les conséquences.

Il donne l'exemple de Quinhon où la colonie chinoise est l'objet de nombreux services.

Evidemment à Haiphong et à Hanoi, la sécurité pourra être assurée facilement, mais il n'en est pas de même pour l'intérieur du pays.

Le Général Salan répond qu'avec les moyens mécaniques du Corps de débarquement, tout centre en danger peut être aussitôt secouru.

Par ailleurs, les Français prendront à leur charge la responsabilité de la sécurité des que les Chinois leur céderont la place.

Le Général Shen Shin Ho dit que les troupes françaises ne peuvent aller partout.

Il y a 500.000 Chinois en Indochine du Nord et 50.000 seulement à Haiphong et Hanoi, la population chinoise est très dispersée, comment sera-t-elle protégée?"

Salan just repeated what he had already said.

"Le Général Shen Shin Ho ajoute que le gouvernement chinois a formulé le souhait de voir l'affaire se régler pacifiquement: mais il attache une très grosse importance à la sécurité des nationaux chinois (...)

Le Général Salan confirme ses dires précédents - les troupes françaises assureront la sécurité dès que les Chinois leur passeront les "commandes", l'emploi d'éléments très mobiles et d'une aviation très nombreuse faciliteront leur tâche.

Le Général Shen Shin Ho craint des massacres.

Le Général Salan riposte: Pourquoi cette crainte, vous êtes là, nous arrivons.

Par ailleurs des pourparlers existent avec le gouvernement annamite et il n'est pas

impossible que nous ne devenions amis avec eux.

Pendant les operations de releve, nous seront avec vous, donc en force.

Quand vous partirez, l'accord avec les Annamites sera sans doute signe, ainsi la situation sera clarifiee.

Le General Shen Shin Ho souhaite ardemment que l'affaire soit reglee politiquement avant l'arrivee des troupes francaises. Ainsi toutes ses craintes disparaissent.

Le General Salan: nous travaillons activement a cela.

Le General Tchao, commandant adjoint de la 53e armee, qui assure par interim le commandement de l'Armee, prend la parole.

Il dit que le General Salan est tres raisonnable, mais il ne veut pas que des incidents analogues a ceux qui se sont produits dans le Sud se passent dans le Nord.

Il craint une "bagarre" avec les Annamites.. la situation a change dit-il depuis les accords franco-chinois...autrefois les partis annamites etaient opposes l'un a l'autre, aujourd'hui ils sont unis pour la resistance et se preparent a la defense (destruction, evacuation, sabotage...)

Le General Salan repond qu'il s'etonne que les Chinois responsables de l'ordre aient permis ces preparatifs de defense. Il n'y attache d'ailleurs qu'une importance secondaire et il estime que la 53e armee est tout-a-fait capable d'assurer l'ordre.

Le General Tchao repond qu'il parle en ami, il a fait surveiller et empecher les travaux trop apparents; mais ses renseignements lui ont indique que les Annamites font des preparatifs secrets importants..sans qu'il puisse en decouvrir la valeur.

Le General Salan propose alors la collaboration du service de renseignements et de police francais.

Le General Tchao accepte.

Il ajoute que la 53e armee est dispersee dans toute l'Indochine du Nord et doit assurer en plus de l'ordre et de la securite, la garde des prises de guerre.

Il craint que les Annamites considerant maintenant les Chinois comme ennemis n'attaquent les petites garnisons chinoises et ne les detruisent.

Le General Salan repond que l'observation est reguliere et affirme une fois de plus que la France assurera la securite et l'ordre au fur et a mesure du deroulement des operations de releve.

Il y aura au debut surtout, des incidents, mais si la liaison des deux Armees est bien etablie, ils seront reduits au minimum.

Le General Tchao insiste toutefois (...) Il serait donc desirable que la situation soit reglee politiquement avant le debarquement.

Le General Salan repond que les negociations franco-annamites sont activement poussees et qu'il est persuade que s'il y a des incidents au debut ils ne dureront pas."

The Chinese complain that they were told the date of 6 March so late. Salan says he was only informed of that date on the 3rd.

The Chinese want a later date, and general In Ki speaks of the mines in the Haiphong harbour: "le dragage ne sera pas termine.

Le General Salan repond que les Americains ont affirme que le dragage etait suffisant, que d'ailleurs notre escadre serait precedee de deux fragueurs, que nos bateaux ne pouvaient faire le va-et-vient entre mouillage et plage et qu'il etait necessaire qu'ils arrivent a Haiphong.

(...)

Le General Ma Ying demande au General Salan de lui adresser une poee ecrite

garantissant la vie et la sécurité des ressortissants chinois pendant la relève.

(...)

Le General Ma Ying répond que le Q.G. chinois n'est pas d'accord sur la date du 6 Mars.

Si cette date est maintenue, la responsabilité de tous incidents incombera aux autorités françaises.

Il demande qu'un engagement écrit soit pris à ce sujet.

Le General Salan accepte mais demande qu'on ajoute que les Troupes Chinoises feront leur possible pour éviter tout incident.

Le General Ma Ying estime que ces mots peuvent prêter à interprétation fâcheuse et demande leur modification.

Le General Salan accepte et demande que soit ajoutée que les troupes chinoises feront leur possible pour favoriser le débarquement des troupes françaises.

Le General Ma Ying est d'accord.

(...)

Le General Salan rédit que les Annamites de Haiphong ne sont pas hostiles et indique que les pourparlers se poursuivent avec le Gouvernement Annamite.

Le General Ma Ying propose de reporter la suite de la conférence à 10 heures.

Le General Salan demande qu'elle soit poursuivie sans arrêt et qu'un avion de liaison aille à Haiphong de bonne heure, tout retard pouvant être à la base d'incident.

Il déclare même: "Nous acceptons le texte de l'engagement, vous êtes donc couverts".

(...)

Le General Ma Ying rédit qu'il veut éviter les incidents de Saigon et s'il a confiance dans le General Salan il n'a pas confiance dans les troupes qui arrivent.

(...)"

Conférence franco-chinoise tenue le 4 Mars et le 5 Mars 1946 au Palais du Gouvernement Général de Hanoi, "Résumé chronologique ...", annexe 17, AOM HC270.

"Le ministre des Affaires Étrangères a vu le Généralissime qui a décidé de rendre compte de la (mot omis) aux Combined Chiefs of Staff sans leur en demander autorisation. Cependant les militaires qui sont au courant prétendent n'en avoir (pas encore) confirmation officielle.

J'ai vu ce matin (?). Sur (ma) demande, il avait écrit dimanche au Généralissime pour lui demander de faciliter notre arrivée rapide et d'éviter toutes difficultés. Le Généralissime lui a répondu qu'il n'y avait aucune difficulté et que tout se passerait très bien. Il n'est donc pas au courant des difficultés actuelles. Ceci confirme définitivement notre impression que toutes nos difficultés sont dues à la mauvaise volonté des militaires qui n'obéissent pas pour le moment aux ordres du généralissime.

Le Général Carton de Wiart est certain que le Généralissime veut obtenir une évacuation rapide. Il est persuadé que si notre arrivée à Hanoi se passe bien nous n'aurons pas ensuite de difficultés sérieuses avec les Chinois en raison de l'attitude du Généralissime. Il incline à penser que ce sont les Américains qui ont poussé les Chinois à présenter la clause contestée.

J'essaierai d'éviter toute entrevue aujourd'hui. Tenez-moi au courant des développements de la situation au Tonkin le plus exactement possible et très fréquemment."

Milfrance Chungking à Haussaire no. 77/SC, 5.3.46 09h30 Z (parvenu indéchiffrable à Saigon, répété le 7.3.46), AOM 1MiF2.

“N. 1387 - Pour Amiral FNEO. Au moment ou Colonel Leconte etait en avion pret a partir pour Haiphong avec General Chef Etat-Major 53e Armee Chinoise porteur ordres, un telegramme est arrive de Chungking donnant ordre aux Chinois ne pas passer a execution. Avion a ete stoppe. Entrevue avec Chinois en cours.”

Comar Tonkin a “Emile Bertin”, no. 1387, 5.3.46 15h.20, “Résumé chronologique ...”, annexe 18, AOM HC270.

“1: General Commandant par interim 53e Armee Chinoise se retranche derriere ordres recus son chef actuellement Chungking pour refuser nous laisser débarquer.

Veritable motif ce refus est crainte qu’ont militaires chinois voir notre arrivee provoquer5 mouvements insurrectionnels dont leurs nationaux seraient victimes.

Ho Chi Minh leur fait chantage sur ce theme.

2: Malgre tous nos efforts n’avons pu obtenir accords pour débarquement. Chinois acceptent cependant que nos bateaux penetrent en riviere et mouillent devant Haiphong.

Lieutenant-Colonel Leconte partira mercredi six a la premiere heure sur Catalina et se posera au mouillage le plus proche Emile Bertin et vous rendra compte des derniers evenements de la nuit.

3: Chinois ont promis faire cette nuit pression tres forte sur Ho Chi Minh pour obtenir accords. Sainteny est actuellement chez Ho Chi Minh. Vous tiendrons au courant.

4: Etant donne graves consequences internationales qu’entrainerait notre débarquement malgre les Chinois, vous demande ne pas prendre de decision avant d’avoir vu le Colonel Leconte. Signe Salan.”

Salan a l’Amiral FNEO à bord de l’”Emile Bertin”, no. 375/3-OP, 5.3.46 23h.40, “Résumé chronologique ...”, annexe 18, AOM HC270.

Entrevue du 5 mars 1946 entre Delegates Chinois et francais:

“General Salan: Tout retard apporte a l’arrivee du convoi de nos troupes de 12.000 hommes, est extremement prejudiciable.

Il est impossible de l’arreter. Il y a une question de nourriture qui ne peut etre assuree qu’au port.

(...)

General Ma Ing:

Comprend la necessite pour les Francais de prendre des mesures tout de suite.

Il a vu ses collaborateurs ce matin: tout etait pret, lorsque le General Tchao commandant par interim la 53e Armee est venu lui montrer un telegramme de son chef actuellement a Chungking. Ce telegramme a d’ailleurs ete communique aux autorites francaises.

A la suite de ce telegramme, le General Ma demande de retarder l’arrivee du convoi.

General Salan:

Ce n’est pas possible au point de vue materiel.

(...)

General Ma Ing:

Le telegramme reçu par le General Tchao dit qu'il faut attendre la réponse du General Mac Arthur, et que le Ministère des opérations a saisi le General Mac Arthur.

General Salan: On parle de l'accord du General Mac Arthur. Il ne commande pas dans le Pacifique, mais seulement au Japon.

General Ma: Le General Tchao a un chef, le commandant de la 53e Armée, actuellement à Chungking. Il faut comprendre qu'il craint de prendre des initiatives trop grandes. Il craint aussi que des incidents se produisent partout.

Le General Ma demande de retarder de quelques jours le débarquement.

(...)

General Tchao: (...[just arrived]...)

Ho Chi Minh est venu voir tout-à-l'heure le General Tchao. Les Annamites confèrent très inquiets et accusent les Chinois de les avoir vendus à l'étranger.

Ho Chi Minh a demandé l'autorisation de faire une manifestation en ville, les hommes armés, mais sans cartouches pour montrer le mécontentement provoqué par le débarquement. Il a promis qu'il n'y aurait pas d'incident. Les carrefours européens seraient évités. La colonne des manifestants encadrée par des soldats chinois.

Le General Tchao demande aux Français de ne pas sortir. On signale hier, trois tentatives de massacre en ville qui ont été arrêtées.

General Salan: Dans ces conditions, c'est une complication de caractère international qui naîtrait: vous vous opposez au retour des Français en Indochine du Nord. Cependant des ordres ont été donnés à Chungking.

(...)

General Tchao: Si l'on peut éviter la guerre avec les Annamites et incidents avec les Chinois, il faut retarder le débarquement.

(...)

General Salan: Les Annamites sont malins. Ho Chi Minh joue sur deux tableaux. Il va même jusqu'à faire manifester ses hommes dans la rue pour impressionner. Nous sommes dans une situation urgente, nous avons le couteau sur la gorge: il y a nos hommes, il y a nos bateaux. Que le General Tchao vienne voir ce qu'est notre flotte, demain à Haiphong, et il se rendra vite compte.

Que nos hommes restent maintenus dans un quartier de Haiphong d'où ils ne bougeront pas.

Une proclamation doit être faite demain pour expliquer la situation.

General Tchao: Il y a une divergence dans nos points de vue: contrairement à vous, j'estime qu'il y aura des incidents graves. Il y a des tentatives d'attaques contre les Français et les Chinois par les Annamites. Dans le cas d'attaque, il faudra que nous prenions des positions pour nous défendre et négliger la protection des nationaux français.

General Salan: J'ai signé hier une note où je prends la responsabilité des incidents. Il peut y avoir des assassinats mais personne ne peut l'empêcher.

Avec votre raisonnement les Français ne débarqueront jamais. Nous ne bougerons pas de Haiphong, nous attendrons. Ce que je demande simplement: c'est que les Chinois ne tirent pas sur les Français. -qu'il n'y ait pas d'incidents entre Français et Chinois, - que les Chinois nous laissent la possibilité de débarquer. Nous sommes responsables de l'affaire.

General Tchao: Considerez aussi, nos difficultes et la securite des Chinois.

General Salan: Je vois l'ensemble de la question, je pense a tout le monde. On nous jugera. Ce que je demande c'est que je puisse dire au General Leclerc: vous pouvez débarquer, mais n'allez pas plus loin.

General Tchao: Prefere etre puni par le Gouvernement central pour avoir obei au telegramme de son chef direct.

Colonel Leconte: Voyons, mais c'est la guerre. Si un de vos hommes tire, nous allons repondre et alors c'est la guerre entre les Chinois et les Francais.

General Salan: Que le General Tchao donne simplement l'ordre de ne pas tirer.

General Tchao: Oui, du moment que les hommes ne débarquent pas.

(...)

General Tchao: Peut on organiser un ravitaillement en mer pour vos troupes.

Colonel Leconte: Je suis aupres du General Leclerc, je l'ai quitte avant-hier, j'ai fait tous les plans de débarquement.

Le General Leclerc n'a pas voulu assumer les risques d'un conflit avec la Chine.

Par deux fois, avant de faire partir de Saigon, il a demande au Gouvernement de Paris.

L'ordre a ete de partir.

Le General Leclerc a reçu l'ordre de partir et n'a donne l'ordre aux bateaux qu'a l'arrivee du second ordre de depart. Le General Leclerc a reçu des ordres et ne reculera pas.

Le General Leclerc est aussi strict que le General Tchao au sujet des ordres recus, avec la seule difference que le General Leclerc a reçu des ordres de son Gouvernement tandis que le General Tchao n'a reçu d'ordre que de son chef.

General Ma Ing: (...) Puisque vous Francais vous allez rester longtemps en Indochine, s'il y a des incidents, cela restera, ce serait facheux pour vous. Il convient d'y penser.

Colonel Leconte: Quelque chose oblige a agir.

Nous avons un document annamite secret entre les mains, qui dit en substance:

“Les Francais actuellement cherchent a traiter avec les VM. Comme il y a accord franco-chinois, nous Annamites allons nous rapprocher des Chinois et nous obtiendrons de meilleures conditions des Francais”.

Nous Francais, nous pensons que nous n'obtiendrons jamais de meilleures conditions que maintenant

(...)

General Salan: J'ai vu Ho Chi Minh moi-meme hier. Il demande beaucoup de choses. On ne peut s'entendre avec lui. Il change constamment. Hier, cette formule a ete offerte “Le Gouvernement de la R.F. reconnait le Gouvernement de la Republique Vietnamienne libre et associee (ce terme-ci ajoute par Ho) a la France”.

Ho Chi Minh joue sur deux tableaux.

Le jour ou nous serons sur le quai la partie sera reglee ici. (...)” [notes interrupted for lack of time].

Compte rendu d'entrevue du 5 mars 1946 entre Delegates Chinois et francais, “Résumé chronologique ...”, annexe 19, AOM HC270.

“Compte rendu de la journée du 6 mars.

Comme prévu, une partie de la flotte s'est portée vers Haiphong avec ordre de se présenter au port et de ne commencer le débarquement qu'après accord chinois. Interdiction à tous de tirer. Commandement chinois Haiphong apparemment prévenu par mission liaison et Commandement chinois Hanoi avait donné assurance de ne pas créer d'incidents. Arrivés à environ 2 Kms de Haiphong, LCI et "Triomphant" ont reçu coups de feu et ont continué sans répondre, atteignant ainsi port de Haiphong. Le feu de toutes armes devenant alors très violent, j'ai autorisé le Général Valuy à répondre et celui-ci s'est retiré à environ 5 kms en aval de Haiphong. Le Général Valuy a ensuite réussi à atteindre le Général chinois; discussion stérile comme d'ordinaire. Actuellement Amiral Auboyneau chez Général chinois. Chinois se sont engagés formellement à ne plus rouvrir le feu. Je laisse dispositif en place estimant que débarquement pourra se faire environ après 24 heures discussion supplémentaires.

Nos pertes profondément regrettables environ 20 tués, quarantaine de blessés. Pertes chinoises inconnues. En cas protestation chinoise, vous demandez protester énergiquement. Insistez encore sur fait que nos unités sont restées plus d'une demi-heure sous le feu sans répondre, ce qui peut être discuté. Signé: Général Leclerc./."

Leclerc à Juin et d'Argenlieu no 8/CAB/A, 6.3.46 13h10 Z, AOM 1MiF2.

"Reçu télégramme Général Salan sur opposition 53ème armée à débarquement.

Ambassadeur n'a pu contacter personne ce matin au Wai Kiao Pou, tout le monde étant soi-disant absent.

Ambassadeur va demander à voir Généralissime mais cela peut demander un certain temps.

Tout est en réalité suspendu à cet entretien.

Attaché militaire n'a pu obtenir entretien Général Chin pour moi. Militaires prétendent avoir grande réunion cet après-midi dont résultats seront soumis à Généralissime et nous seront communiqués dans deux jours environ.

Général Kong Yue a prétendu que seuls ordres donnés à Hanoi étaient relatifs à préparation générale de la relève et non à son exécution.

Les difficultés actuelles semblent dues en grande partie à gros antagonisme entre Wai Kiao Pou et militaires, ces derniers étant d'une mauvaise foi extrême.

Si vous ne débarquez pas que comptez-vous faire?

Pouvez-vous débarquer forces suffisantes à date postérieure du sept?

Présent télégramme adressé simultanément à Haut Commissaire, à Général Leclerc P.C. Avance et Général Salan Hanoi."

Milfrance Tchungking à Haussaire no. 79/SC, 6.3.46 07h15Z, reçu Saigon 7.3.46, A1MiF2.

Comment: The above must have been sent from Chungking before news arrived of the 6th of March agreement. Note the decision-making structure on 5th to 6th March: Crépin in Chungking, Salan/Sainteny in Hanoi, Leclerc at sea on "Emile Bertin", d'Argenlieu in Saigon. Where was Repiton-Preneuf? Who decided that the whole thing would go to hell unless Sainteny sign an agreement with Ho? ST.

A telegram from Hanoi, 6.3.46 at 17h (midnight local time), indicates that Leclerc then was in Hanoi(?) and Repiton as well as Le Porz in Haiphong. The telegram is signed General Leclerc but is also addressed to Commandant Supérieur à bord Emile Bertin. Perhaps the signature is error for General Salan.

AOM 1MiF2.

He tells how the representatives of the Wai Kiao Pou the whole time from 1st to 5th March, amidst all the confusion about the Mac Arthur/CCS clause, always assured him that there would not be made any obstacles to the relief of their troops.

“(…) 9: A aucun moment depuis le 1er Mars - et alors que le Gouvernement chinois était officiellement informé de l'intention du Commandement français d'amener les troupes françaises à Haiphong - le 5 Mars - aucune indication n'a été donnée aux représentants de la France que le Gouvernement chinois formulait une objection au débarquement des troupes françaises. Au contraire il a été affirmé à l'ambassadeur que des ordres avaient été donnés au commandement chinois en Indochine afin que les opérations de relève ne fussent pas retardées et que tout incident fut évité.

10: Cependant l'Ambassadeur est informé aujourd'hui 6 Mars qu'hier, 5 Mars, le Commandement chinois en Indochine a fait savoir au Commandement français qu'il avait reçu l'ordre de surseoir aux opérations de relève et qu'il s'opposerait en conséquence, par la force au besoin, au débarquement des troupes françaises.

11: Les troupes françaises sont arrivées au Tonkin aujourd'hui 6 Mars.

1645/06/03

MEYRIER”

Meyrier à Haussaire no. 55080 à 55086, 6.3.46 22h00, AOM 1MiF2.

“Le changement d'attitude de l'Etat Major de Tchongking et les préoccupations de l'Etat Major local chinois de nous voir conclure accord avec le gouvernement annamite de Hanoi avant débarquement imminent de nos troupes nous a conduit à hâter cette conclusion.

Un texte différent dans les termes mais identique dans sa substance et réservant notamment la fusion des trois ky m'a donc été proposé sous le titre d'accord préliminaire.

Il tend surtout à créer un climat favorable entre les troupes françaises arrivant et les troupes du Viet-Nam, le gouvernement de Hanoi s'engageant à recevoir amicalement les troupes françaises de relève et à placer ses propres troupes sous le commandement supérieur français ce qui à mon avis est un facteur important pour éviter les effusions de sang.

Le conseil du Gouvernement Fédéral entendu j'ai donné mon accord.

Je vous cablerai dès que je serai avisé de la signature de l'accord.

Je ne mets pas en doute que les télégrammes de Ambafrance Tchongking à Diplomatie Paris vous sont immédiatement communiqués et qu'une liaison encore plus étroite au cours de ces jours décisifs n'ait été établie entre Cominindo, Defnat et Diplomatie.

d'Argenlieu”

Haussaire à Defnat Paris no. 404F (à l'attention de Moutet), 6.3.46, 09h.40Z, AOM 1MiF40.

On the film (AOM 1MiF40) are also:

- the telegrams informing Paris of the text of the agreement (not including the accord annexe)
- tel no. 216/EMHC to Comrep Hanoi asking him in severe words to explain the accord annexe, and to send it, as well as copy of d'Argenlieu's tel. to Leclerc. It is marked "A classer sans diffusion"
- two long telegrams on the incidents in Saigon where those Frenchmen who had signed a "pro-Vietminh" petition had been punished by groups of French soldiers, one French woman having her hair cut and being forced to walk in the street with a pancarte telling why her hair had been cut, the furniture of the houses of those Frenchmen being destroyed as well as of the journal having published pro-Vietminh articles (la Justice), two Frenchmen being injured by the mob. The first tel. gives very accurate information on the incident, the second gives d'Argenlieu's explanation ("Dans une ville comme Saigon sureuplée de 20.000 soldats dont 12.000 allaient s'embarquer il est normal que l'ambiance soit échauffée d'autant plus que la majorité de ces militaires venait de se battre dans le Delta au cours d'une campagne de trois mois dans des conditions énervantes et pénibles"). Those are the opening words of Haussaire à Presi Paris no. 218 EMHC, 7.3.46.

"Le Ministère des Affaires Etrangères téléphone à l'instant à notre Ambassadeur qu'il a vu le Généralissime et que celui-ci a décidé d'envoyer demain 7 mars à Haiphong, les Général Lou Han accompagne d'un officier du ministère des opérations de son quartier général pour prendre toutes dispositions nécessaires pour assurer le débarquement immédiat, je répète débarquement immédiat des troupes françaises.

Télégramme signé à 22 heures.

Télégramme adressé simultanément Haut Commissaire Saigon, Général Leclerc, P.C. Avance et Général Salan à Hanoi. Signé: Crepin"

Comment: A new telegram shortly afterwards told that Lu Han would go to Haiphong on the 7th with two officers of which one American. What was the US role in all this? Check the 851G file. ST.

Crépin à Haussaire no. 81/SC, 6.3.46, 15h55, AOM 1MiF2.

"Ambassadeur a reçu Général Weydemeyer ce soir.

Je rappelle que ce dernier n'aime pas les Français et manque de franchise. Le général a informé l'ambassadeur que le Généralissime lui avait donné l'ordre en tant que Chef d'Etat-Major d'envoyer au Tonkin des Officiers américains mais au titre armée chinoise. Ces officiers seront anciens Officiers des missions de recherche des cadavres d'aviateurs et seront affectés à la 60ème armée. Ils serviront d'observateurs du Généralissime sans préciser si c'est entre Français et chinois ou entre Français et annamites. Général Weydemeyer a dit tout ignorer des accords et des difficultés actuelles.

Il a dit n'avoir pas connaissance des difficultés entre le Généralissime et nous. Il nous a invités à nous adresser à lui si nous avons des difficultés pour transporter les japonais.

Il a déclaré que le généralissime ne pourrait vous passer la garde des japonais sans en référer au Général Mac Arthur. Il ignorait tout de vos conversations avec Ho Chi Minh.

Le Général ou son Chef d'Etat Major me convoquera probablement pour complément d'information.

L'Ambassadeur pense que c'est le Général Wedemeyer qui a obtenu du Généralissime l'envoi d'officiers américains qui renseigneront les USA.

L'Agence chinoise de presse de ce matin parle incident de Haiphong en termes très mesurés mais en prétendant que c'est nous qui avons bombardé pour attaquer.

Je vous demande que vous me précisiez si le Général Lou Han a un blanc seing ou si sa mission est limitée à certains points afin de savoir si la signature d'accords détaillés d'Etat-Major présente encore un intérêt."

Comment: Wedemeyer plays very innocent here, but his role must have been more significant when the Chinese forced the French to sign an agreement with Ho. ST

Milfrance Chungking à Haussaire et Génésuper, no. 84/SC, 7.3.46, AOM 1MiF2.

"Ci-après telegramme transmis par Diplomatie à Ambassade France Washington et Londres.

"Le principe de la relève des forces chinoises en Indochine du Nord par les forces françaises a été établi par l'échange de lettres que comportait les accords franco-chinois du 28 février. Un texte précisant les conditions dans lesquelles la relève devait s'opérer a été élaboré à la suite des conversations d'Etat-Major qui ont immédiatement suivi cet échange de lettres. L'addition à l'accord d'une clause stipulant que le Général Mac Arthur devait donner son approbation a départ des troupes chinoises a été demandée par le Délégué chinois au moment de la signature. Ils ont précisé qu'ils avaient demandé approbation au Général Mac Arthur et que celui-ci avait répondu qu'il devait soumettre la question au Combined Chiefs of Staff n'ayant pas lui-même pouvoir de décision. Cette prétention de dernière heure risque retarder de façon très gênante la signature de l'accord militaire jusqu'après le débarquement à Haiphong de notre expédition. Aussi je prescris à interprète Meyrier de vous télégraphier le texte intégral de cette nouvelle prétention pour le cas où notre Ambassadeur ne parviendrait pas à persuader le Gouvernement Chinois d'y renoncer. Afin d'obtenir approbation des Autorités américaines de ce texte dans le plus bref délai, je vous serais reconnaissant d'agir auprès d'elles, sur indication de Monsieur Meyrier et (?) de nouvelles instructions du Département.

Pour que représentant Gouvernement Britannique au Combined Chief of Staff soit avisé en temps utile, je communique le présent télégramme à notre Ambassadeur à Londres en le priant de se tenir prêt à partir intervenir de son côté auprès de Gouvernement britannique."

Signé: Langlade"

Comment: The above telegram deals with questions which had to be handled two days before it was sent.

Prési Paris à Haussaire no. 203/CI 928, 7.3.46, 16h00, reçu au bureau de chiffre à Saigon le 8.3.46, 5h00, AOM 1MiF2.

Mountbatten à Meiklereid le 8 mars:

“1. If Reuter report is true it looks as though the French are in for serious trouble in the North in which case it will be quite unsuitable for me to visit SAIGON at the present moment.

2. I should like advice by MONDAY 11th March as to whether you consider situation will have definitely calmed down sufficiently particularly as regards both Chinese and Annamites for me to continue with visit or whether I should cancel it beforehand.

(...)

4. I leave it to you whether you give the real reason to D'ARGENLIEU or whether you consider it better to say LORD KILLEARN the Special Commissioner is arriving unexpectedly at SINGAPORE for urgent food consultation and that I must return and take immediate action.

5. Even if everything calms down and the visit is still on I am most anxious avoid any form of public ceremony or banquet and above all speeches which could appear in Press. In fact I should like the visit to be as quiet as possible and no speeches in any circumstances at dinner.

6. If I do go to SAIGON I wish to have a brief meeting about programme for repatriation Japanese POW as this is now my only official connection with FRENCH INDO-CHINA and must be official reason my visit”

Meiklereid saw no reason to cancel Mountbatten's visit. The latter accepts the advice, but insisted once more that he wished the “minimum of publicity possible” (MOSING 86, 9.3.46.) (D'Argenlieu had wanted Mountbatten to meet Sihanouk).

Mountbatten to Meiklereid NGS 741, 8.3.46, PRO, WO 203/6258.

“1. As you probably know SAC is visiting SAIGON to say goodbye to D'ARGENLIEU and to hand over responsibility of the JAPANESE to the FRENCH in F.I.C. south of the 16 degrees.

2. If the CHINESE should appear in any way fussed or worried about this, I hope you will make it clear to them that this is only object of the visit and it has nothing to do whatsoever with FRENCH Operations, the responsibility for which has been in the hands of the FRENCH since General GRACEY left in January.”

Browning to Carton de Wiart, SAC 8592; 8.3.46, PRO, WO 203/6258.

“(...)

2. The full story of the landing and of initial Chinese opposition is given at Flag B.

3. It is apparent from Saigon No.64 that Chinese were not prepared to allow French to initiate hand-over until CCOS clearance had been obtained. This is being sought.

4. Meanwhile, by resisting original French landing, Chinese will have stored up good-will among Annamite nationalists against the day when they may tire of their agreement with the French. The Chinese are presumably anxious to avoid allegations by the Annamites that they have sold out to the French and this is the kind of action calculated to do that.”

C.M. Anderson minutes 12.3.46 to Meiklereid to FO, No.62, 8.3.46, PRO, FO 371/53960/F3622/8/61.

“Situation HAIPHONG obscure.(...) Operation laid on to re-arm French Garrison at HANOI by

10 Dakotas loaded with arms postponed. Dakotas took off but had to be recalled to PAKSANE owing impossible restrictions imposed by Chinese which included detention of aircraft for approx 1 week. Aircraft still at PAKSANS.”

Inter-service Mission (Saigon) to SACSEA I.384, 11.3.46, PRO WO 203/6216.

“Un collaborateur de l’Ambassade de France a été informé ce matin par le Secrétaire du bureau communiste de Tchongking que, le 6 Mars, à l’occasion du débat de politique étrangère au comité central exécutif, le Ministre des Affaires Etrangères avait été fortement attaqué par l’aile réactionnaire du Kuomintang, menée par M. Chen Li Fou. Ces attaques ont porté sur les accords franco-chinois signés le 28 Février, surtout dans la mesure où ils ont contribué à “replacer l’Indochine sous le joug français”.

Cette information semble digne de foi. Il est certain que, depuis la première séance du Comité Exécutif les éléments réactionnaires du Kuomintang ont manifesté une activité qui traduirait, d’après certains observateurs, une certaine bienveillance du Généralissime pour leur parti. Les relations du Commandant en Chef de l’armée chinoise, le général Ho Ying Chin, avec M. Chen Li Fou, expliquent clairement la mauvaise volonté apportée par le commandement chinois pour assurer l’exécution de l’échange de lettres concernant la relève.

Télégramme adresse à Paris et communiqué à Saigon./.”

Copie d’un tél. de Meyrier (Tchongking), 12.3.46, AOM, INF, C. 209 d. 1574.

As a result of Foreign Office’s letter to Colonel Price regarding last minute Chinese difficulties with relation to withdrawal from Northern IC, the Chiefs of Staff sent the following tel. to Washington:

“We understand that the question of the Chinese handing over their military responsibilities in Northern French Indo-China to the French may be referred by Chinese to Combined Chiefs of Staff. We would be glad to receive information as to whether the Chinese are making an approach to the Combined Chiefs of Staff.

In the event of a proposal being made that the Chinese should hand over their military responsibilities in Northern French Indo-China to the French, we would wish to support it.”

Cabinet Offices to J.S.M. Washington, COS (W) 254, 13.3.46, PRO FO 371/53960/F4185/8/61.

Meeting between Mountbatten and d’Argenlieu in Saigon 15 March 1946:

Present:

Admiral The Lord Louis MOUNTBATTEN

Admiral Thierry D’ARGENLIEU

Colonel de GUILLEBON

General NYO

Admiral GRAZIANI

General ANDRIEU

Capt de Vaisseau LE CHUITON

Lt-Col TUTTENGENS

Mr MEIKLEREID

Brigadier MAUNSELL

Lt-Col FUGLESANG

MINUTES

1. SITUATION IN FRENCH INDO-CHINA

Colonel de GUILLEBON made a statement regarding the situation in Indo-China and the operations of French troops in the HAIPHONG area. (See Appx. 'A').

The Supreme Allied Commander asked the situation regarding the timing of the signing of the agreement between the French and the Chinese.

It was stated that agreement was reached on the 28th February. Details of the handover were the subject of an exchange of letters which left the principle that the details would be decided on the spot. As had been previously agreed with the Chinese, the date of landing was to be notified by the French and this was done in CHUNKING on 1st March.

2. CHINESE TROOPS

Lt-Col TUTTENGENS made a short statement on the condition and equipment of Chinese troops in Northern Indo-china which has vastly improved.

3. MOVE OF 93 DIV

The High Commissioner raised the question of the passage of Chinese 93 Div through North Burma. (See Appx 'B').

The Supreme Allied Commander stated that he was fully aware of the situation in MYITKIYNA. BURMA, however, was now under Sir Reginald DORMAN SMITH, and therefore some slight delay was bound to occur in settlement of the matter. He would examine the request for the passage of Chinese Troops in conjunction with Sir Reginald DORMAN SMITH.

4. VIET NAM

The Supreme Allied Commander asked the difference between the VIET MINH and the VIET NAM.

The High Commissioner explained that VIET MINH is a party whereas the VIET NAM is a political-geographical expression representing, in the eyes of the Annamites, the union of the three Annamite speaking countries, TONKIN, ANNAM and COCHINCHINA.

In the preliminary agreement, the following term was used "Government of the VIET NAM", signifying the Government of the republican parties constituted at HANOI on the 6th March 1946. The VIET NAM is presided over by HO CHI MINH and the High Commissioner emphasised that non-party personalities such as Mr. VINH TUY (ex emperor BAO DAI) belonged to the same government.

[Le compte rendu français de la même réunion dit qu'elle prit lieu le 17 mars à 16h30 et que "Le Commandant Suprême Allié demande quelle est la différence entre le Viet-Minh et le Viet-Nam. Le Haut-Commissaire explique que le Viet-Nam est le parti d'ensemble républicain et que les Français ont conclu l'accord avec "le Gouvernement Général de la République Viet-Nam, Gouvernement de Hanoi". De dernier était dirigé par Ho Chi Minh, avec qui les Français traitaient parce qu'on le considérait comme sincère, qu'il était instruit et qu'il était la seule personnalité ayant une autorité suffisante ou le contrôle de la situation." "Minutes de la

conférence...”, dos. 2, Carton 10H162, SHAT.]

5. ANNAMITES IN NORTH INDO-CHINA

The Supreme Allied Commander asked whether there had been any incidents with the Annamites in North Indo-China and was informed that there had not been of late.

6. BANDITRY IN SOUTH INDO-CHINA

The Supreme Allied Commander asked the High Commissioner for his views on the incidents in South Indo-China.

The High Commissioner replied that this was purely brigandage, led in the main by ex-convicts from POULO CONDORE and by Japanese deserters. The activity of some large groups is perhaps inspired by HANOI but there is no strictly defined chain of command and orders are not obeyed.

7. DURATION OF TROUBLES

Supreme Allied Commander asked how long it would be before the “war” in Indo-China was finished.

Colonel DE GUILLEBON replied to the effect that, if the situation progressed as satisfactorily in the next six months as it had done in the last six months, then the troubles should be clear by the end of 1946.

6. JAPANESE REPATRIATION

Supreme Allied Commander made one point officially on the subject of the repatriation of Japanese surrendered personnel.

He thought and hoped that it would be possible to repatriate the Japanese from Indo-China within one year. If the shipping that he had demanded through the Chiefs of Staff was forthcoming it should be possible to finish repatriation before April 1947. If extra shipping was available it might be possible to repatriate them this year.

He emphasised that it was impossible to make a promise and was sure that the High Commissioner realised the problems affecting international shipping in these times.

The High Commissioner said he fully realised the position but that he hoped, in the worst case, that they would be clear by the end of 1947.

9. FINANCIAL OBLIGATION FOR THE JAPANESE

The Supreme Allied Commander asked if the British and French were in agreement on all points regarding the taking over of control of the Japanese.

The High Commissioner replied that they were and remarked that the question of meeting the expenses of the Japanese was under discussion between London and Paris.

The Supreme Allied Commander said he was following these talks.

10. COAL SITUATION

The High Commissioner outlined the coal situation in Indo-China (...)

Appendix A

“SUMMARY OF STATEMENT BY COLONEL DE GUILLEBON

(...)

4. TONKIN

Chinese 93 Army is due to leave by road and boat as soon as possible, being relieved by 53 Army, which is now the overall Chinese authority NORTH of 16 parallel. Elements of the 93 Army are concentrated round HAIPHONG. HANOI is quiet and the Chinese are doing all that is necessary in maintaining law and otherwise and they are most unwilling to go to MANCHURIA

whither they are destined.

5. FRENCH REOCCUPATION OF TONKIN

The French fleet arrived off HAIPHONG early on 6 Mar. In spite of the Franco-Vhinese agreement, a French destroyer and several landing craft were fired on. After 40 minutes the French replied and firing continued till 1100 hrs. French casualties were 34 killed and 93 wounded, Chinese casulaties are not known.

After protracted negotiations, the French began landing in strength on 8 Mar. After an initial handicap of having no berthing facilities in spite of the quays being entirely unoccupied, they were at last permitted to use two landing positions on the quay. There has been no further firing and by 14 Mar, 13,000 troops had landed.

The initial opposition can be attributed to the particular difficulty of controlling the Chinese troops in the area, who do not want to be withdrawn.

French troops in NORTH TONKIN are in TUAN CHAU and have halted 15 kilometres WEST of SON LA.

(...)"

Minutes by Lt-Col. Fuglesang of meeting between Supreme Allied Commander South East Asia (Mountbatten) and High Commissioner for Indo-China (d'Argenlieu) held at Government House Saigon at 1645 hrs 15 March 1946, PRO WO 203/6209.

Sûreté Report:

“REPERCUSSION DES ACCORDS PRELIMINAIRES FRANCO-VIETNAMIENS DU 6-3-46

I - Sur l'opinion française	Militaires	Fonctionnaires Commerçants
II - Sur l'opinion annamite	Viet Minh	Vietnam Cach Menh Dong Minh Vietnam Quoc Dan Dang
III - Sur l'opinion chinoise	Milieux militaires	Groupements politiques Population civile
IV - Attitude des étrangers	Japonais	Anglais Américains

Destinataires:

- Sûreté fédérale SAIGON
- Commissariat de la République HANOI
- Archives

REPERCUSSION DES ACCORDS PRELIMINAIRES FRANCO-VIETNAMIENS DU 6 MARS 1946

Malgré que l'on sût que les pourparlers étaient en bonne voie depuis quelques jours, la nouvelle soudaine de la conclusion des accords préliminaires franco-vietnamiens le 6 courant, causa dans tous les milieux de la population d'Hanoi un premier effet de stupéfaction. Le premier étonnement passé, les grandes lignes de ces accords connues plus tard soulevèrent tant parmi les Annamites et Chinois que parmi les Français, des commentaires passionnés.

1

Dans la population française, chaque catégorie accueille ces accords selon la mesure dans laquelle elle en était touchée. Les milieux militaires s'en montrèrent les plus mécontents, car depuis le 9 mars, on n'y perdait pas l'espoir d'une revanche, au moins contre les innombrables vexations et avanies rageusement endurées, de la part des Annamites. La majorité de la troupe notamment, ne se vit pas sans dépit, privée du jour au lendemain des satisfactions de tous ordres [Here someone has commented in the margin: "C'est dur!"] qu'elle escomptait d'une "répression". Depuis, les esprits se sont calmés. Les soldats attendent l'arrivée de leurs camarades, s'organisent pour les recevoir, ne désespèrent pas de voir se produire un incident franco-vietnamien qui remettrait tout en question.

Les fonctionnaires d'autorité sont anxieux d'être fixés sur le sort à eux réservé dans une future organisation fédérale, la plupart des petits fonctionnaires sont fatigués au moral comme au physique, des gens et du pays. Beaucoup n'aspirent plus qu'au rapatriement sinon à la retraite, voire à la démission pure et simple. Les autres ne s'inquiètent pas tant qu'ils toucheront leur solde et s'en remettent pour le reste à la sollicitude de l'Etat.

Les commerçants et les industriels seraient les plus émus, craignant surtout d'être touchés dans leurs intérêts au cas où une trop grande liberté serait accordée au Gouvernement annamite. A ce titre, ils se montrent les plus combattifs et derniers représentants de la politique du "coup de trique". S'ils sont les premiers à prêcher l'abandon pur et simple de ce "pays perdu", ils sont aussi les premiers à renouer les relations commerciales avec leurs correspondants de France et de Chine.

II

La population annamite, principale intéressée, fut la plus touchée par l'annonce de la conclusion de ces accords. La masse fut bouleversée le premier jour, déçue et soupçonneuse tant que les dirigeants durent convoquer le peuple dans l'après-midi du 7, pour lui exposer les termes des accords, leurs tenants et leurs aboutissants. A la suite de ce meeting général qui fut très couru, la masse fut départagée et canalisée en deux courants, derrière les deux principaux partis qui restent en présence.

A. Le Viet Minh: Parti au pouvoir qui fournit la majorité des membres du Gouvernement, si l'on ajoute à sa propre liste, partis de celle du VNCMDMH, abandonné de son chef, groupé derrière le Président HO CHI MINH; les fonctionnaires, les forces régulières et de police, la masse commerçante et possédante, les intellectuels, la grande majorité de la Province. Les qualifier de pro-français serait trop dire, mais ils suivent et suivront les ordres du Président, par intérêt matériel pour les uns, politique pour les autres, par respect enfin pour les derniers, qui suivent difficilement les fluctuations trop diverses de la politique et préfèrent s'en tenir à une seule et définitive figure de Chef d'Etat. HO CHI MINH toutefois, tout en lançant des appels au calme, en diffusant des mots d'ordre et des proclamations conformes aux accords, ne se fait pas faute d'entretenir son peuple dans une prudente réserve, de l'exhorter à la méfiance, et à se tenir prêt à la lutte en cas de "trahison" des Français. Le Président dut concéder ce terme qui fut le premier mis en avant par les réfractaires avec exemples à l'appui, pris dans l'histoire de la "colonisation" française en général et dans les récents événements de Cochinchine en particulier. D'autre part HO CHI MINH n'a pas rompu tout contact avec les éventuels "protecteurs" Chinois. Il va parfois encore leur demander conseil, et tâcher d'en tirer une quelconque promesse, d'en obtenir un gage d'avenir.

B. Le Viet Nam Quoc Dan Dang: Dans lequel sont venus se fondre les débris du Vietnam Cach Minh Dong Minh Hoi, noyauté les mécontents et tend à devenir une pépinière de petits groupements secondaires (Thanh Nhon Quoc Gia, Jeunesses Nationalistes, Dan Chung, Groupement Démocratique), qui soulèvent et entretiennent l'agitation sur le thème suivant, allant crescendo depuis le 6 jusqu'à ce jour: "Nous connaissons les promesses de la France - elle ne mérite aucune confiance - nous connaissons sa mauvaise foi - référence la Cochinchine". Puis un peu plus tard: "référence Haïphong - première trahison - débarquement des troupes noires et de Legion Etrangère - infiltration sur Kien An, Hongay, Haiduong". Depuis deux jours enfin: "Trahison encore - répression en Cochinchine - nomination de M. VARENNE - discours de l'Amiral Thierry d'Argenlieu". Tout cela accompagné d'arguments spéciaux; jouant sur les mots et orchestrant avec une mauvaise foi naïve le vieux refrain: l'indépendance ou la mort - à bas les imperialistes - luttons contre l'esclavage - mort aux traîtres", avec, depuis hier, quelques couplets supplémentaires: "à bas les vendeurs de la Patrie - à bas HO CHI MINH - à bas le vendu". Propagande appuyée par une vague de terrorisme qui se manifeste par des assassinats à coup de couteau.

C. La résistance: Elle s'organise plus sérieusement depuis le 6 dans deux centres principaux: les régions de Thai Nguyen-Bac Son où se regroupent les troupes du VNQDD sous le commandement du "Général en Chef" VU KIM THANH et les Phu-Quoc-Quan (troupes de la ligue pour la Restauration), au total, au maximum 5.000 hommes bien armés, entraînés et aguerris. Sur le plan politique, NGUYEN TUONG TAM d'abord, Ministre des Affaires Etrangères, puis NGUYEN HAI THAN, vieux leader du VNCMDMH, se sont rendus à Canton, dès avant la conclusion des accords, et y ont trouvé, auprès du général Chinois TCHANG FAT KHOUEI, le premier, l'appui de ses troupes de partisans du Kouang Si, qui sont dès à présent massés à la frontière avec armes et matériel; le second, son aide financière et politique pour former un gouvernement dissident, groupant les mécontents (NGHIEM KHE TO) et qui siégeait à Langson.

III

Pour étudier l'opinion chinoise vis à vis des accords préliminaires, il faut tenir compte des deux points de vue différents des militaires et des civils. Les militaires, soucieux avant tout de faire durer le pactole, emploient pour faire traîner les choses, tous les moyens, et exploitent tous les prétextes, les créent au besoin. Depuis le 6 mars, les moyens employés sont: suppression des fouilles, inertie des sentinelles au passage des convois d'armes, comme devant les pillages et les attentats, fournitures d'armes à peine clandestines désormais, et encadrement des troupes rebelles; indulgence complice dans la surveillance des camps de concentration des prisonniers japonais; organisation systématique d'une propagande anti-française activement menée par les groupements politiques chinois (Kuomintang, Dam Min Chu Y), sur ordre du général CAO SIN WU. Le thème est le suivant: "gare aux représailles - référence: les incidents franco-chinois à Saïgon - garantie sûre de la protection par les troupes chinoises - indiscipline confirmée des troupes françaises". Les prétextes jusqu'ici exploités ont été divers, l'armée chinoise a successivement subordonné son départ au règlement de la question franco-annamite puis à la réception d'ordres précis du Gouvernement Central, puis...au retrait des troupes russes de Mandchourie(?), ensuite à l'arrivée de moyens de transports, aujourd'hui enfin à la liquidation de tout le matériel récupéré sur les Japonais (le délai évalué "approximativement" par le G.Q.G. chinois, s'étend sur deux mois). Une campagne de presse sera déclenchée dès demain au sujet de

l'augmentation des taxes imposées aux résidents chinois de Saïgon.

Les résidents chinois, commerçants; bourgeois, sont peu sensibles à cette propagande, ils ont assez payé pour savoir ce que coûte la "protection" chinoise. Ils seraient très favorables au retour d'une administration et d'une police françaises, ils n'attendent qu'une assurance de notre part, car ils restent quelque peu inquiets, de nombreux Chinois revenus de Cochinchine leur ont apporté un témoignage troublant. A part les "pêcheurs en eau trouble", la grande majorité de l'élément civil chinois est las de l'exploitation et des exigences des militaires et est toute prête à jouer la carte française, pourvu que nous leur donnions des garanties.

IV

Les Japonais n'ont pas manqué de saisir l'occasion; profitant de la complicité de leurs gardiens chinois, de s'échapper des camps de concentration, au nombre de 3.000 environ, dans l'intention de rallier les rangs des rebelles éventuels. Ces déserteurs, joués par la conclusion des accords, regagnent en grande partie les camps, aussi "discrètement" qu'ils les avaient quittés, à l'exception d'un nombre assez réduit d'entre eux, qui se sont rabattus vers les troupes de VU KIM THANH (Moncay), dans lesquelles ils serviront d'instructeurs.

Les Américains se sont brusquement mis en veilleuse, et se contentent "d'observer" et d'attendre le moment d'exécuter les contrats de fournitures de toutes sortes qu'ils ont d'ores et déjà passé avec les Chinois, pour le futur port autonome d'Haïphong. L'autonomie du Viet Nam, aussi large qu'elle soit, ne saurait les gêner en quoi que ce soit, bien au contraire; cela leur ouvre autant de découchés nouveaux.

Hanoï, le 17 mars 1946."

Rapport de la Sûreté no 1713, Hanoi 17.3.46 au sujet des repercussions des accords du 6.3.46, AOM CP 130 s/d. "Accord 6 mars".

"REPORT ON MILITARY OPERATIONS TONKIN.

At the beginning of March, after taking into account the agreements made with the Chinese Government and the requests they had presented to us, alterations were made in the original landing plans, so as to relieve this landing of any appearance of armed force and to emphasise its real character, that is to say peaceful taking over from the Chinese troops stationed North of latitude 16.

For this reason, the preliminary operation on the Haiphong airfield was cancelled, the intervention of an airborne formation on the Gialam airfield and the transport of arms for the troops in the Hanoi citadel were postponed and lastly the plans for a minor landing at Hongay were given up.

On 6th March the landing force arrived in Haiphong Bay. According to our present information this is what happened.

In accordance with the Hanoi agreement which allowed the ships to go up the river, the convoy: headed by the "Triomphant" (General Valluy), Landing craft and the "Brazza" went up the Cua Nam Trieu and through the passage, while the cargo boats, crossing the Bar at high tide, anchored in the Cua Nam Trieu.

About two kilometres upstream from the passage the Chinese opened fire on the leading ship, first with rifles and machine guns, then on nearing Haiphong with mortars and artillery.

Conforming to the very strict orders issued by General Leclerc (in presence of War

Correspondants, 2 American, 1 British) the ships endured the fire and continued their route unmoved. The casualties became serious, the "Triomphant", the "Brazza" and some landing craft were hard hit.

General Valluy decided the retreat of the convoy and in order to protect the movement, asked and obtained, from General Leclerc permission to return fire.

This return fire was brief but sufficed to shield the convoy which broke away and anchored partly in the Cua Cam, thus keeping open the access to the passage.

Meanwhile, Lt.Col.Gilles, under cover of white and Chinese flags went on board the "Triomphant", then General Valluy accompanied him ashore and obtained the order "cease fire" from the Chinese Authorities.

The "Senegalais" with General Leclerc and Admiral Auboyneau on board had then rejoined.

Negotiations continued on shore, where General Wang finally stated that 5,000 troops might land.

For want of available docks at HAIPHONG it was too late to do anything on the 6th but 1 symbolic Company was, however, sent ashore.

In the course of the evening a preliminary agreement had been signed between SANTENY representing the French Government and HO CHI MINH, representing the VIET NAM Republic, which was officially recognised as a free state in the Indo-Chinese Federation.

On March 7th after various negotiations followed by contacts between French and Chinese commissions, the Chinese H.G. at Hanoi officially notified us that they admitted the principal of the landing at Haiphong of an initial force of 5,000 troops who might be sent ashore as from march 8th at 0800 hours. The forces were to remain stationed in the vicinity of the landing areas to await the conclusion of an agreement as to how the taking over from the Chinese troops was to operate.

March 8th The landings began according to schedule. The reception by the Annamite population was cordial and 2 Ministers of State from the new Government came on board the "Senegalais" to welcome General LECLERC. By evening two Battalions and an Armoured Detachment occupied the outskirts of the town.

March 9th The landing of the first contingent went on without a hitch. The Chinese authorities allowed transport of arms for the garrison at the Hanoi citadel, and 10 Dakotas took off from TAN SON NHUT for GIALAM. However, as a result of contradictory measures notified later by the Chinese our planes were to be deviated during their flight towards the airfield at PAKSANE, where they landed.

Finally, on the evening of March 9th, the landing of an important French force at Haiphong was an accomplished fact.

TOO: Nil 29th March
TOR: 291910 GH MARCH

DISTRIBUTION
GENERAL plus CICB
US LIAISON SECTION
WAR ROOM."

French Liaison Mission to HQ SACSEA, 29.3.46, PRO WO 203/6216.